

# 167<sup>e</sup> session du Synode

## DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL

Mercredi 5 juin 2013

La Rouvraie/Bevaix

### PROCES-VERBAL

---

**PRESIDENCE** M. Jacques Laurent

**VICE-PRESIDENCE** La pasteur Esther Berger

Le **président** salue la présence des pasteurs Didier Meyer, candidat à la consécration, Florian Schubert, candidat à la consécration, Pascal Würz, candidat au Conseil synodal, du diacre Patrik Chabloz, candidat à la commission de consécration, ainsi que des invités, le curé Vincent Marville, représentant de l'Eglise catholique, la pasteur Isabelle Ott-Beachler, ancienne présidente du Conseil synodal, le pasteur Jean-Jacques Beljean, ancien président du Conseil synodal, M. Paroz, représentant de l'Eglise jurassienne, Mme Schetty, représentante de l'Eglise catholique chrétienne et Mme Kessler, représentante de l'Eglise protestante Unie de France.

Il excuse Mme Jocelyne Mussard, qui vit un deuil dans sa famille.

**49 députés et 6 députés avec voix consultative ont été convoqués : 43 députés et 5 suppléants sont présents.**

#### 1. Ouverture de la session

Le **président** ouvre la 167<sup>ème</sup> session du synode et passe la parole à **Martine Schlaeppy**, paroisse de la Côte, pour la prière d'ouverture.

L'ordre du jour ne subit pas de changement.

#### 1. Validations d'élection complémentaire :

##### a) *Nouveaux / Nouvelles député(e)s :*

Mme Nicole Sandoz, suppléante laïque de l'Entre-2-Lacs

Le Synode **valide l'élection complémentaire.**

#### 2. Rapports de la commission de consécration

Le président demande aux candidats de sortir.

M. **Peter Aerne**, paroisse de Neuchâtel, présente les candidats. Il cite les propos du membre du Conseil synodal présent lors de la séance de plus de 3 heures, qui ne savait pas que les séances de la Commission de consécration étaient aussi intéressantes. Il encourage les députés à lire les documents concernant les candidats pendant qu'il parle.

Mme **Jocelyne Mussard** a un parcours très riche: maturité puis formation et travail d'infirmière, éducation des enfants, études de théologie à Lausanne (bachelor en français moderne). Elle a poursuivi par une formation diaconale et demande maintenant la consécration. A cette occasion, elle a travaillé un texte de l'Evangile de Luc: les disciples d'Emmaüs. En lisant ce texte, son analyse a vraiment été enrichissante: Jésus en rejoignant les pèlerins les a d'abord écoutés, sans faire de théorie: ne devrions-nous pas rejoindre les autres en les écoutant d'abord? Lorsque la commission lui a demandé la raison pour laquelle elle a demandé la consécration, Mme Mussard a répondu que c'était parce qu'elle voulait être reconnue par l'institution. La commission de consécration recommande d'accorder la consécration diaconale.

Le **pasteur Didier Meyer**: les députés l'ont déjà découvert et un seul complément d'information: semble utile: la consécration du pasteur Meyer a eu lieu le 15 octobre 1995 en l'Eglise d'Alsace-Lorraine, aujourd'hui Eglise protestante Unie de France; la commission de consécration recommande donc à l'unanimité son agrégation pastorale.

Le **pasteur Florian Schubert** est connu comme le fils de Georg Schubert, ancien conseiller synodal. Il a grandi à Montmirail et a fait son parcours scolaire à Neuchâtel. Il a fait ses études à Neuchâtel, Bâle et Berlin. Lui aussi a déjà été consacré l'année passée à le Basler Münster. Il a fait l'exégèse d'un texte très difficile dont il s'est brillamment sorti; la question était pourquoi devenir pasteur dans une société qui se sécularise de plus en plus en Europe? Il a montré sa conviction selon laquelle le christianisme perdure: il faut revenir aux sources des réformateurs et vivre pleinement dans le présent. La commission recommande vivement son agrégation.

Comme il n'y a aucune question, le président procède au vote.

La consécration diaconale de Mme **Jocelyne Mussard**, est **acceptée à l'unanimité** et les agrégations pastorales du **pasteur Florian Schubert** et **pasteur Didier Meyer** sont **acceptées à l'unanimité**. La prière de reconnaissance est faite par la **pasteure Delphine Collaud**

### 3. Elections complémentaires.

Le **président** relit l'art. 10 du Règlement général (RG) qui dit que les élections se font à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second tour, s'il est requis. Il précise donc que les bulletins blancs ne seront pas pris en compte. Les élections ont lieu à bulletin secret.

#### a) **Bureau du Synode** (1 assesseur ministre):

Candidat: le **pasteur Yves Bourquin**, présenté par M. **Jean-Claude Allisson**, dont l'intervention est reproduite ci-dessous:

*Depuis l'arrivée d'Yves Bourquin dans les sessions de notre Synode, vous n'avez pas pu ne pas remarquer ses interventions et leur qualité.*

*La présentation étant un peu brève, je la complète.*

*Yves Bourquin est né à Neuchâtel, en 1979. Il fait ses écoles dans le canton jusqu'à l'obtention de la maturité Latin/Langues vivantes. Il poursuit des études universitaires en Faculté de Lettres à Lausanne et obtient une licence ès Lettres en octobre 2005, ayant pour branche principale "Les langues et les civilisations orientales". Il obtient en 2007 un prix de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne pour la qualité exceptionnelle de ses études.*

*Il obtient sa maîtrise en théologie en 2008 à Neuchâtel avec la mention très bien. Yves Bourquin épouse Saroj Gagnebin en 2006 et devient l'heureux papa d'Ambre et Alizée, jumelles nées lors de son stage dans la paroisse du Joran avec le pasteur Jean-Pierre Roth.*

*Il effectue sa suffragance dans la paroisse de la Chaux-de-Fonds d'août 2009 à juillet 2010.*

*Il est élu pasteur au Joran le 23 novembre 2010. Il est pasteur référent de Bevaix à 100% jusqu'à aujourd'hui avec comme lieux d'insertion et activités principales: référence de Bevaix, catéchisme de l'adolescence, catéchèse d'adultes, Colloque, Conseil paroissial, Centre d'activités Communication, Centre d'activités Cultes, Centre d'activités Animation et Formation, députation synodale, Conseil chrétien, etc.*

*Ses activités extra-professionnelles et hobbies sont: littérature sanscrite et la culture indienne en général, une passion pour la théologie chrétienne, les religions en général et la philosophie, la musique (surtout religieuse et chantée) et les enluminures médiévales et la peinture.*

*Il n'est pas nécessaire d'avoir autant de qualités pour faire partie du bureau du Synode mais nous recommandons chaleureusement son élection au bureau de notre Synode.*

Le **pasteur Yves Bourquin est élu** en qualité d'assesseur ministre du bureau du Synode (47 oui 1 non et 0 blanc).

- b)** Avant l'élection d'un nouveau président du Conseil synodal, le **pasteur Gabriel Bader**, président sortant du Conseil synodal souhaite s'exprimer; son intervention est reproduite ci-dessous:

*C'est non sans une certaine émotion que je m'adresse à vous et je ne suis pas tout-à-fait sûr de passer au travers sans devoir s'arrêter une ou deux fois.*

*Voilà bientôt une année que j'ai annoncé que je quitterais mes fonctions à peu près à cette période et je tiens à vous exprimer quelques mots au sujet de l'état d'esprit dans lequel je suis et quelques mots aussi sur le regard que je porte sur notre Eglise.*

*Soyez d'abord assurés que le sentiment dominant est celui de la reconnaissance: j'ai aimé mon ministère de pasteur de paroisse comme mon ministère de pasteur président du Conseil synodal, énormément aimé les missions qui m'ont été*

confiées par l'EREN. J'ai beaucoup appris et beaucoup reçu. Je me suis senti soutenu et je quitte mes fonctions avec une immense reconnaissance pour la confiance que vous m'avez accordée et avec une immense émotion.

Il y a une chose qui me réjouit dans le parcours fait ensemble, c'est, et je suis obligé de caricaturer un peu mes propos, la manière dont nous avons réussi à changer notre regard dans l'Eglise. Nous avons pendant longtemps été très préoccupé dans notre regard par notre passé, très préoccupés par un certain nombre de correctifs sur des difficultés que nous avons eues dans le passé, vous le savez autant que moi, y compris sur des difficultés financières. Nous avons pu, grâce aux efforts de beaucoup, de paroissiens, permanents, bénévoles, aux décisions prises dans le Synode apporter quelques correctifs et stabiliser les finances, même si nous sommes toujours dans un contexte de pression, nous avons aujourd'hui des finances équilibrées depuis plusieurs années, un bilan comptable qui est sain et une stratégie immobilière qui commence à porter ses fruits. Aujourd'hui, nous avons la capacité de regarder vers l'avant, de nous poser avec la stabilité dans laquelle nous sommes et de regarder vers les projets que nous voulons développer. Nous sommes libres d'imaginer, de créer, de décider des investissements en forces et en finances que nous voulons assumer pour l'avenir; notre regard est tourné vers l'avenir, c'est la logique du programme de législature, logique que nous avons instaurée depuis deux législatures déjà. Vous retrouvez cette logique dans le rapport d'activités qui, à partir d'un regard sur ce que nous avons vécu l'année dernière, propose quelques visions prospectives pour les années à venir. Vous retrouvez cette logique dans le tableau des postes qui est proposé non pas pour corriger des difficultés que nous aurions eues l'année passée, mais un tableau des postes en prévision de ce qui va venir dans les quatre années à venir. Cette posture confère à l'EREN une certaine sérénité, je le répète, en dépit de pressions qui continuent d'exister, mais il faut être conscients: l'environnement de l'EREN a changé, pas seulement pour l'EREN mais aussi pour l'ensemble des acteurs de la société qui sont connus pour jouer un rôle traditionnel dans la société: les milieux financiers, l'armée, l'éducation, le politique, la santé. Comme nous, ces acteurs doivent faire face à un environnement qui a changé et qui les remettent en question. Ils doivent, comme nous, faire preuve de la pertinence de leur action, car ils ne sont plus soutenus comme auparavant dans une forme de solidarité entre les différents acteurs. Nous ne sommes donc pas les seuls à devoir nous repositionner dans ces changements. L'environnement est devenu plus concurrentiel pour tous. C'est-à-dire qu'au lieu de compter sur les solidarités historiques, regardez aujourd'hui ce qui se passe entre les politiques et les banques, entre l'économie et l'armée, entre la santé et le politique. Les solidarités entre ces acteurs tombent et ces acteurs, comme nous, se trouvent dans un environnement concurrentiel, c'est-à-dire où chacun doit faire ses preuves. Et nous le voyons très bien dans nos relations avec nos partenaires, et en particulier les institutions publiques, la présence de l'Eglise dans la société n'est plus un argument en soi. Par contre, là où nous déclinons avec précision notre mission et que nous disons avec clarté notre message, nos partenaires reconnaissent l'intérêt de notre présence. Ces changements nous apportent quelques désagréments, l'environnement concurrentiel nous fait perdre des solidarités sur lesquelles nous pouvions compter autrefois, il faut l'admettre, des solidarités qui ont aussi fondé une partie de notre pérennité, mais ce même environnement changeant nous donne la chance comme Eglise, c'est plutôt fondamental, de clarifier notre message, de le redire, déjà pour nous-mêmes et ensuite pour les autres: le rôle que nous entendons jouer, les limites dans

lesquelles nous intervenons. Nous sommes renvoyés à notre mission, à notre responsabilité de la décliner clairement pour être entendus et même sollicités et ça, c'est plutôt positif pour une Eglise. C'est d'autant plus positif que, dans un environnement concurrentiel, nous avons nos chances. J'ai déjà évoqué une certaine stabilité financière, mais nos chances sont surtout ailleurs. Nous devons compter, comme Eglise, avec l'immense potentiel que nous avons en termes de créativité et de compétences. Je l'ai dit à mes collègues permanents que j'ai visités, mais c'est aussi de manière plus large pour les bénévoles qui gravitent autour de cette activité d'Eglise: nous avons un potentiel de créativité et de compétences remarquable. Je le dis par rapport à d'autres organisations, d'autres services, même publics. Dans un environnement concurrentiel, nous avons tout-à-fait les moyens financiers, mais surtout en créativité et en compétences pour faire valoir notre mission et être devant dans le dialogue avec nos partenaires. De ce point de vue, je n'ai pas de souci pour l'EREN. Evidemment, le changement de l'environnement comprend aussi des risques et il aimerait les évoquer parce que, au vu des ressources dont nous disposons, ce serait d'autant plus dommage de se laisser rattraper par les risques. Nous pouvons échouer! Il aimerait évoquer trois choses:

- *Il nous faudra à l'avenir, je dis "nous" parce que je reste membre de l'EREN et reste attaché évidemment à cette Eglise, il nous faudra dans l'avenir rester dans une posture d'anticipation, le regard tourné vers l'avant et pour cela nous avons besoin d'une organisation solide et sécurisée sinon nous sommes rattrapés continuellement par le passé.*
- *Il nous faudra valoriser, probablement plus que ce que nous avons su le faire dans ces dernières années, valoriser le rôle des différents organes de l'EREN plutôt que de jouer les uns contre les autres. Le Synode, le Conseil synodal, les Conseils paroissiaux et les colloque ont chacun leur rôle propre. Chacun doit jouer sa partie en collaboration et en lien avec les autres, mais surtout avec les cartes qu'il a en main. Nous flirtons aujourd'hui avec quelques tentations de jouer continuellement avec les cartes des autres.*
- *Je l'ai déjà évoqué en avril 2011 lors de la journée synodale: nous devons probablement repenser notre organisation, en particulier, j'en suis convaincu, notre système parlementaire. Qu'on se comprenne bien, ce n'est pas la démocratie qu'il faut remettre en question ni surtout la dimension presbytéro-synodale de notre Eglise, mais il y a d'autres manières d'imaginer de mettre en œuvre cette dimension presbytéro-synodale, d'autres manières de mettre en avant nos valeurs démocratiques et participatives que le système parlementaire qui convenait à une Eglise très implantée dans la société. Notre système parlementaire ne convient plus ni à notre statut juridique d'ailleurs, ni à l'environnement dans lequel nous sommes ni à notre réalité intrinsèque. Le Conseil synodal a déjà fait la proposition dans son programme de législature de réviser notre constitution dans les 8 années à venir, ce peut être un travail passionnant de débat en Eglise sur notre identité, sur ce que nous voulons faire.*

*En conclusion, je suis fondamentalement. Je coirs que nous avons les moyens de réussir. Faisons-nous confiance pour cela, mais cela veut dire qu'il conviendra aussi de prendre des décisions courageuses face aux risques qui se présentent. Cher amis, c'est mon dernier Synode comme président du Conseil synodal; je*

*participe aux sessions synodales depuis 25 ans, j'étais déjà député comme étudiant, à l'époque où les étudiants en théologie avaient une députation. C'est donc avec un immense pincement au cœur que je vous exprime ma profonde reconnaissance pour votre travail, pour le souci que vous portez à cette belle Eglise, votre confiance renouvelée.*

*J'aimerais aussi dire mon immense reconnaissance à l'ensemble des forces qui travaillent dans notre Eglise: bénévoles et permanents, vous qui êtes ensemble la réalité de l'Eglise. Merci à mes collègues les permanents qui ont dû porter souvent les conséquences des décisions parfois difficiles que nous avons dû prendre en Synode, merci à vous chers collègues de l'incroyable créativité que vous faites valoir dans notre Eglise et qui me touche régulièrement, chaque fois que le Conseil synodal doit en faire l'inventaire.*

*J'aimerais remercier aussi les collègues qui, au Faubourg de l'Hôpital 24, assument des responsabilités spécifiques pour notre Eglise, d'abord ceux qu'on appelle communément depuis peu le 4X4 (ceux qui sont sur le terrain), merci à eux pour leur complicité opérationnelle: Joan, Fabrice, Mathieu, Ludovic et j'associe aussi Edith qui participe à ces travaux. Merci de votre engagement, de votre loyauté, du contexte de travail auquel vous contribuez et qui a fait une bonne partie de mon plaisir à venir chaque jour travailler avec vous et à remplir ma mission.*

*J'aimerais dire un mot à l'égard de l'ensemble du personnel du secrétariat général: Sylvie, Marie-Louise, Martha, Annick, Audrey, Natacha, Humberto, j'ai été souvent frappé et touché de la manière dont vous vous impliquez dans la mission de l'Eglise, de la manière dont vous cherchez à comprendre ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Vous m'avez beaucoup appris au sujet de ce qu'est l'Eglise et votre engagement nous est indispensable.*

*J'aimerais remercier mes collègues du Conseil synodal: Claire-Lise, Pierre, Barbara et Laurent, j'y associe aussi encore ceux qui vous ont succédé pendant*

*les années de ma présidence. Nous avons partagé des visions fondamentalement différentes de l'Eglise, cherchant à nous comprendre, à construire dans cette incroyable diversité. Nous nous sommes battus dans nos débats, nos discussions, battus pour défendre chacun la vision qui lui paraissait la plus à même de faire avancer l'EREN. Nous nous sommes battus avec un tel respect les uns des autres que notre collégialité s'est toujours sentie renforcée par nos discussions et nos débats. Construire une telle complicité avec des visions aussi différentes constitue un miracle dont je n'ai cessé de m'étonner. Vous m'êtes précieux. Vous avez toute ma confiance et toute mon affection. Vous avez rendu ma mission passionnante, intéressante, stimulante et souvent même drôle. Je ne saurais assez vous dire ma reconnaissance. Que Dieu vous bénisse!*

Le **Président** remercie le pasteur Gabriel Bader; son intervention, sous le forme d'un poème, est reproduite ci-après:

*Ce jour nous sommes Gabriel  
Devant l'échéance officielle  
Voici que toutes nos chapelles  
Perdent leur vaillante sentinelle  
Tu cèdes ton rang présidentiel  
Tu abandonnes ta citadelle  
Comme certains paroissiens appellent  
Le fier QG de Neuchâtel*

*De l'art d'user des rituels  
Ou d'apprivoiser l'officiel  
Tu fus un leader naturel  
Ton souci de la clientèle  
Même si ce terme interpelle  
Et de ses vœux confessionnels  
Étaient quasi exceptionnels  
Vraiment tu mérites une stèle*

*Qui aurait dit de toi, mortel  
Au nom d'archange providentiel  
Que tu règnerais à défaut du Ciel  
Sur des ministres souvent rebelles  
Belliqueux face au rationnel  
Et que tu devrais au scalpel  
Trancher dans cette kyrielle  
Pour rendre la troupe fonctionnelle*

*Le Synode ressemble à Babel  
Chacun plaçant sa ritournelle  
Mais s'il fut un tribun réel  
Parfois saint, parfois Machiavel  
Et parfois seul comme Daniel  
Dans la grande fosse aux querelles  
Jouant un peu son colonel  
Ce fut toi, tirant les ficelles*

*Certaines de tes brebis fidèles  
Pleurent leur ministre spirituel  
Alors que d'autres, plus cruelles  
Y voient la fin d'une tutelle  
Car tu fus comme Ezéchiël  
Le porteur d'une mauvaise nouvelle  
"Frères, notre Eglise chancelle  
Ayons l'audace de voies nouvelles"*

*Oyez, petit peuple de fidèles  
L'instant est vraiment solennel  
Que vous soyez coccinelles  
Des bêtes proches de l'Éternel  
Ou bien moins passionnels  
En restant loin de l'autel  
Le moment est exceptionnel  
Votre Pape se fait la belle*

*De tes discours où tu excelles  
De tes prodigieux visuels  
De ta verve qui interpelle  
De nos disputes sempiternelles  
Pour ton beau rapport annuel  
Qu'importe la forme de notre appel  
Nous tous garderons Gabriel  
De toi, un souvenir fraternel*

*Au nom du Synode actuel  
Je te clame un merci formel  
Comme Tobie grâce à Raphaël  
Guérira son père par le fiel  
Lui ouvrant les yeux au réel  
Tu auras été celui qui révèle  
A un peuple, son potentiel*

*Pars...  
On t'attend chez les infidèles*

Mme **Claire-Lise Mayor-Aubert** prend congé du pasteur Bader au nom du Conseil synodal; son intervention est reproduite ci-dessous.

*Cher Gabriel,*

*C'est avec beaucoup de reconnaissance, mais de tristesse aussi, que le Conseil synodal, le secrétaire général, les responsables des ressources humaines, des services cantonaux, de la communication et les membres du Secrétariat général laissent partir leur président.*

*Alors que notre Eglise a, pendant des siècles, représenté une des principales forces morales de ce pays, elle doit désormais apprendre à voir les choses autrement, à se positionner différemment. En ayant été, et pendant trop longtemps, trop proche du pouvoir politique, quand elle ne cherchait pas à l'accaparer, l'Eglise véhicule dans l'esprit de beaucoup de gens, une image*

*rétrograde et sévère. Conscient du chemin que nous devons parcourir, Gabriel Bader a cherché à promouvoir, dans les actions du Conseil synodal, et plus généralement dans l'EREN, l'enseignement du Christ, fait de progrès et de justice. Il a maintenu notre institution vivante et dynamique. Il a vu dans les difficultés que notre Eglise a traversées, et traverse encore, la perspective de réflexions enrichissantes. Il ne s'est jamais laissé aller au défaitisme et s'est attelé, et ce n'est pas au Synode que je les décrirais puisque vous avez eu à vous prononcer, à soutenir et parfois à rejeter de grands projets qu'il a présentés et, pour la plupart menés à leur terme. D'autres restent encore sur le métier, il faudra les travailler, les peaufiner dans l'esprit que Gabriel Bader a donné au Conseil synodal, faire, refaire et refaire encore jusqu'à ce que la tâche semble accomplie. Gabriel nous a donné à nous, Conseillers synodaux, aux responsables des 4 secteurs que j'ai mentionné, aux membres du Secrétariat général et, sans doute à vous aussi députés, aux paroissiens, l'énergie de croire en notre Eglise, en ses forces, merci Gabriel de nous avoir donné l'espérance.*

*Notre président a su manifester sa conscience aiguë que le message de l'Evangile, qui est au centre de nos activités, reste pleinement actuel, mais qu'il demande à être transmis d'une manière autre que par le passé. Sa joie à parler de l'Evangile, à comprendre la Bible avec nous, ses prédications nourrissantes et enthousiastes nous ont enrichis. Il a été pour ceux d'entre nous qui ont su l'écouter, un berger, un pasteur menant spirituellement le peuple de l'Eglise que nous sommes.*

*Gabriel nous a donné à nous Conseillers synodaux, à ceux qui ont travaillé au quotidien avec lui, et peut-être à certains d'entre vous aussi, une foi joyeuse. Merci Gabriel!*

*Et puis des trois choses qui demeurent, il nous reste à parler de la plus importante: l'amour. Gabriel nous a montré par son engagement, par son travail inlassable et son enthousiasme, et il l'a dit aujourd'hui, combien il aime l'EREN, combien il aime ceux et celles qui la composent. Il a répété et répété encore qu'il faut être à l'écoute des autres, et que notre Eglise ne s'épanouira que si l'on sait écouter les besoins du siècle. Notre président a su écouter les membres du Conseil synodal, les responsables et les membres du secrétariat, les uns après les autres, sur chaque projet, il a su nous témoigner sa confiance, son amitié et nous dire combien nous étions utiles.*

*Gabriel nous a donné à nous, Conseillers synodaux et à ceux qui, chaque jour, ont travaillé avec lui, son attention et son écoute. Nous savons, qu'aimant son travail, il a aimé ceux qui travaillaient avec lui.*

*Pour tout cela et plus encore dont on ne peut faire la liste ici, cher Gabriel, le Conseil synodal, et ton équipe de responsables et du Secrétariat général, te disent combien est grande leur gratitude, qu'ils ont aimé la façon que tu as eue d'exercer ton ministère et en moins de mots, nous te disons que nous t'aimons.*

## **Présidence du Conseil synodal**



Le **Président** présente le **pasteur Didier Meyer**, candidat à la présidence du Conseil synodal, en s'inspirant de l'article de Carole Picker, paru dans la Vie protestante; son intervention est reproduite ci-dessous:

*Né à Hagenau, au nord de l'Alsace, le pasteur Didier Meyer, 45 ans, passe son enfance dans une communauté luthérienne. Il étudie la théologie à l'Université de Strasbourg puis, licence en poche, part faire son service civil au Cameroun où il enseigne pendant 2 ans l'allemand. De retour à Strasbourg, après sa maîtrise de théologie, il obtient en 1994 son diplôme d'études supérieures spécialisées. Pasteur durant 7 ans à Stiring Wendel, une cité ouvrière du charbon à 8 km de la frontière allemande, il met le cap plein sud en 2002, suite à un appel de l'Eglise réformée de Monaco – Menton. Depuis, il est pasteur de ces deux paroisses, de deux pays différents, séparés de 7 km seulement. Il découvre l'offre sur le site "Emploi-eglise.ch" et décide d'y donner suite, obtient les équivalences de ses titres universitaires et le Synode vient de valider son agrégation. Dans sa lettre de motivation que le bureau du Synode a reçue, il écrivait ceci: "Un pasteur m'a dit un jour : dans ton ministère, tu peux être un bon prédicateur, un super organisateur, mais si tu n'aimes point les gens, alors cela ne sert à rien!" Il a paraphrasé I Corinthiens 13, un des textes constitutifs de ma foi, dit M. Meyer. "J'ai affectivement appris dans le ministère, qu'il faut avant toutes choses aimer son prochain, respecter qui il est, respecter ce qu'il fait, ce qu'il a. Je tente toujours de découvrir en chaque être un talent, je suis aimé par Dieu, mon prochain, quel qu'il soit, l'est autant que moi dans la même intensité, au même niveau et au même degré. Je vis un Evangile de relation".*

**Le pasteur Didier Meyer** se présente; son intervention est reproduite ci-dessous:

*Ce n'est facile, ce n'est pas quelque chose qu'on fait tous les jours de se présenter devant une assemblée qui va ensuite voter pour un des deux candidats. Je suis très heureux, très fier d'être là ce matin à ce Synode et de me présenter comme candidat à la présidence, à la succession qui va être difficile, mais qui sera autrement et ne sera pas la copie conforme de M. Bader. Les députés doivent se demander pourquoi un pasteur français, bien installé au soleil, décide de venir à Neuchâtel pour, en plus prendre des responsabilités. Je dois dire que ce qui m'a beaucoup intéressé dans la description du poste qui a été faite, c'est de mener un projet, un projet d'Eglise et tous les documents que j'ai pu consulter m'ont un peu confirmé dans ma première impression: vivre une Eglise de projets, dont un certain nombre me tiennent à cœur, comme rendre cette Eglise visible dans les contextes qui ont été décrits, mais aussi vivre des journées d'Eglise, de rencontres, de relations que ce soit intergénérationnel ou, pourquoi pas un Synode des jeunes qui se pratiquent dans l'Eglise protestante de Provence, Côte d'Azur et Corse. En plus d'avoir une paroisse à l'étranger comme Monaco, il y a aussi une paroisse sur une île. C'est important de relier cela à une vie de foi, une vie de prière. Je suis aussi intéressé par tout ce qui est de l'ordre du spirituel, et cela me tient à cœur que tout ce qui est fait et de tout ce qui peut être dit les uns les autres soit porté dans la prière. Ma motivation aussi, c'est d'être un témoin de l'Evangile. Si j'ai postulé dans l'EREN, c'est aussi pour, comme dit le prophète Esaïe: "Ouvrir l'espace de ma tente". Les portes du Temple ne grincent pas: je veux une Eglise ouverte où chacun trouve sa place avec des courants d'air, des cris d'enfants et des gens qui sortent et qui repartent. C'est bien connu au Cameroun où les Eglises sont très ouvertes. Je veux être un témoin de Jésus-Christ, un disciple, un témoin de son Evangile c'est pour cela que j'ai osé présenter ma candidature. J'ai besoin de*

*beaucoup de compréhension parce que je découvre effectivement les Eglises cantonales, il me faudra du temps, mais je sais m'adapter à différentes situations, je l'ai montré dans les étapes précédentes. Je voudrais remercier M. Jacques Laurent, parce qu'il a tenu sa parole, parce que, quand j'ai eu vent de cette proposition, je l'ai appelé pour savoir si cela vaut la peine de me présenter malgré toutes mes tares: français, étranger, n'y connaît rien ou pas grand-chose, M. Laurent m'a dit que cela en valait la peine. Je ne pensais jamais me retrouver devant le Synode. Je remercie également M. Fabrice Demarle par lequel j'ai appris beaucoup de choses, notamment, j'ai retrouvé des papiers que je ne connaissais pas. Je le remercie pour toutes les démarches faites en mon nom. Je remercie également mes parents que j'ai perdus trop tôt: ce sont eux qui m'ont élevé et éduqué et qui ont fait de moi ce que je suis aujourd'hui. Je remercie les députés qui prennent la peine de m'écouter, de me recevoir.*

Comme il n'y a pas de questions, le **président** passe à la présentation du 2<sup>ème</sup> candidat, le **pasteur Christian Miaz**. Il le présente; son intervention est reproduite ci-dessous:

*En poste depuis 8 ans à Fontainemelon, ce pasteur d'origine vaudoise, de 55 ans, travaille depuis 27 ans à l'EREN. Avec un père pasteur à la mission de Bâle, Christian Miaz passe son enfance au Cameroun. De retour en Suisse, sa famille s'installe en 1970 à Corcelles, puis à Neuchâtel où il fait ses études et obtient, en 1985, sa licence en théologie. La même année, il entre à l'EREN comme stagiaire, puis comme pasteur de la paroisse des Valangines à Neuchâtel, de 1986 à 2005. Membre, puis président de la Commission Terre Nouvelle, délégué de l'EREN au Comité romand de coordination de l'EPER/DM/Echanges et mission/PPP, Christian Miaz connaît bien les rouages de l'institution. Il a été vice-président, puis président du Synode durant 2 ans avant d'être membre du Conseil synodal pendant 7 ans. Député de 2007 à 2011, il est élu à la Commission de gestion du Synode. Là encore, dans sa lettre de motivation, j'ai tout-à-fait arbitrairement extrait les commentaires suivants: "Si je suis élu, je serai un pasteur avant tout, c'est ce que je suis et c'est ce que je sais faire le mieux. Dans ma vision, le pasteur est un être en relation avec Dieu, le monde et ses frères et sœurs, c'est aussi un être qui met en relation des êtres entre eux et avec Dieu. J'ai confiance dans la confiance qui a été mise en moi".*

**Le pasteur Christian Miaz** se présente; son intervention est reproduite ci-dessous:

*L'Eglise se réfère à Jésus-Christ, son Seigneur qui s'est tourné à la fois vers Dieu dans la prière et les humains par la parole et l'action.*

*Le socle de l'Eglise, ce sont les communautés des croyants et des croyantes qui prient, qui s'aident et s'engagent envers le prochain.*

*C'est à partir de ce socle des communautés que le travail vers l'extérieur se fait : communiquer l'Evangile qui donne sens à la vie, partager, aider toute personne en souffrance. La vie des communautés se vit dans l'amour dont parlent, entre autre, les écrits johanniques.*

*La communication de l'Evangile se fait de diverses manières, selon les lieux et l'évolution des mentalités. Dans le contexte actuel de notre société occidentale, où*

*les marqueurs religieux et culturels se sont éloignés l'un de l'autre, où la place des Eglises n'est plus évidente, notre Eglise doit sans cesse se profiler.*

*Notre Eglise est riche : la multiplicité des expressions et expériences de foi (les cultes allant du culte traditionnel au culte tous âges, en passant par les cultes Parole et musique; il y a aussi les groupes de prière, les prières de Taizé, les célébrations à Grandchamp etc). Une multiplicité d'expressions et d'expériences de foi. La multiplicité aussi des engagements et de la présence dans les milieux de précarité sociale ou de souffrance physique et psychique (les aumôneries) mais aussi la multiplicité des engagements pratiques (tels que les groupes organisant les ventes, les repas communautaires, les groupes de couture, de bricolage et autres).*

*Cette multiplicité d'expressions, d'expériences, de présences et d'engagements est une caractéristique de notre Eglise.*

*Son ouverture, son multitudinisme sont un atout qu'il faudra confronter avec les résultats de l'étude Sinus Mileus, commandée par le Conseil synodal, afin de déterminer quels seront les meilleurs chemins nous conduisant vers les différents milieux de la population.*

*Notre Eglise doit continuer son travail de témoignage et de service, auprès de trois groupes de personnes :*

- la première est celle des personnes engagées dans notre Eglise à travers ses différentes activités et qui les portent*
- la seconde est celle des personnes qui se reconnaissent dans notre Eglise mais sans s'engager pour autant ou de manière très ponctuelle.*
- la troisième est celle des personnes distancées, qui ne connaissent plus l'Eglise ni ses services.*

*Ces deux derniers groupes devront être mieux délimités ou affinés par l'étude Sinus Milieus.*

*Deux projets entre autres me tiennent à cœur:*

- Le premier projet est une présence particulière auprès des paroisses, avec les conseils paroissiaux, les colloques et les assemblées dominicales. Je souhaite faire le tour des paroisses en rencontrant les autorités, en vivant des cultes avec les assemblées, célébrant un culte par paroisse.*
- Le second projet touche à la mission de l'Eglise, l'Évangélisation. Il s'agit de témoigner de notre foi. Ce projet s'inscrit dans la lignée de l'étude Sinus Mileus, qui permettra de déterminer quelles pourraient être nos stratégies de communication envers des milieux de vie très différents les uns des autres.*

*Ces deux projets accompagneront les nécessaires diminutions de postes. La question de la fragilité financière de l'EREN restera donc un point d'attention*

*important. Le travail accompli par le Conseil synodal actuel et, en amont, par l'administration est remarquable et sera poursuivi, si je suis élu.*

*Dans toute institution, la continuité entre les équipes est essentielle. Dans le cas de cette élection à mi-législature, cette continuité est encore plus importante, puisqu'un programme de législature a été présenté au Synode. Les structures de travail et les projets mis en place ne seront pas bouleversés.*

*Pour accomplir le ministère de président du Conseil synodal, après avoir entendu tout ce qui a été dit à propos de Gabriel, il faut de compétences. J'ai des compétences pastorales, entre autres: le discours public lors des cultes, l'adaptation du discours à des publics d'âges et de circonstances très différents (enfance, adolescence, adulte, maladie, deuil par exemple) l'écoute, l'empathie, le discernement lors d'entretien, de visite. Ces compétences pastorales se retrouvent dans l'exercice de la fonction de président : lors des rencontres avec les paroisses, les autorités religieuses et politiques, ou lors d'entretien individuel.*

*J'ai des connaissances liées à ma pratique pastorale dans laquelle je cherche à comprendre les références spirituelles, existentielles et culturelles de mes interlocutrices ou interlocuteurs. J'ai de l'intérêt pour la philosophie, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la psychologie et la littérature.*

*Je ne suis pas un spécialiste, mais un généraliste: ce qui fait que je m'appuie le plus possible sur des personnes ressources qui peuvent palier à mes manquements.*

*Ces connaissances me semblent utiles de deux manières pour la présidence : Une connaissance généraliste dans différents domaines permet d'entrer en discussion avec des personnes d'horizon très divers et par là de trouver des ponts de dialogue. Des connaissances généralistes permettent de travailler avec des spécialistes, car une base de compréhension est possible.*

*Comme l'a rappelé le président du Synode, il connaît bien les rouages de l'EREN. Il ne rappellera pas toute la liste. Ces compétences institutionnelles permettent de connaître le fonctionnement de chaque organe de l'institution, et de pouvoir s'appuyer sur chacun d'eux dans le travail de présidence.*

*Une de mes qualités, c'est de connaître mes limites.*

*Depuis mon retour du Cameroun à l'âge de 10 ans, j'ai dû travailler dur pour obtenir ma licence en théologie. Cela n'a pas été facile, c'était bien souvent à la limite du recalage. Mais j'ai été béni, car il y a toujours eu des personnes qui m'ont aidé, donné un coup de pouce pour franchir les étapes difficiles. Cet état de fait m'a appris l'humilité. Et l'humilité devient une force lorsqu'elle s'ouvre aux autres, parce qu'elle permet un travail d'équipe où chacune et chacun donne le meilleur de soi. Cette qualité me permet de reconnaître les compétences des autres sans me sentir inférieur et me cacher derrière de fausses certitudes.*

*Le poste de président du Conseil synodal est particulier; il a de multiples facettes: il est exigeant. Je veux apprendre et me donner les moyens afin de répondre aux attentes liées à ce poste. Je n'ai pas de formation en management, mais je suis prêt à suivre des cours pour en comprendre les concepts et les enjeux.*

*Dans ma pratique pastorale, j'ai exercé la direction de plusieurs groupes, cette direction impliquait le choix du thème qui s'inscrivait dans une démarche à moyen terme (vision), l'établissement de l'ordre du jour des rencontres (planification), de leur préparation, de leur animation et le bilan. Cette direction, je l'ai exercée pour des groupes comme le groupe de monitrices et moniteurs de l'Eveil à la foi, du culte de l'enfance, du conseil paroissial, d'une commission synodale et d'un département synodal.*

*Mais ce qui me tient le plus à cœur, si je suis élu, cette présidence me permettra de vivre une expérience de foi rare et unique, celle d'être le pasteur d'une Eglise, de mon Eglise. J'ai été pasteur de paroisse. Si Dieu le veut et vous avec lui, je deviendrai pour quelques années, le pasteur de l'EREN.*

*Jeudi dernier, j'ai eu le plaisir de suivre la conférence donnée dans la paroisse de Val-de-Ruz par le pasteur et docteur en théologie, Gilles Bourquin. Il a évoqué la tension qui existe entre l'ordre et la liberté. Cette tension se retrouve à tous les niveaux de l'existence, tant biologique que religieuse. L'ordre absolu entraîne la dictature, l'uniformisation. La liberté absolue entraîne le chaos, le désordre.*

*Il faut chercher un équilibre où l'harmonie puisse être vécue.*

*Je suis convaincu que notre Eglise doit chercher ce point où l'équilibre entre l'ordre et la liberté permet une vie communautaire. Ce point se trouve là où chaque personne se sent reconnue dans sa singularité et dans sa particularité, où chaque paroisse est reconnue par les autres paroisses, le Synode, le Conseil Synodal, où le Conseil paroissial est reconnu par la paroisse, le Synode et le Conseil synodal où le Synode est reconnu par les paroisses, les conseils paroissiaux et le Conseil synodal où le Conseil synodal est reconnu par les paroisses, les conseils paroissiaux et le Synode et enfin, où chaque personne travaillant dans l'EREN est reconnue par toutes les instances.*

*Ce dernier point est essentiel pour moi, car la reconnaissance de chaque personne et de chaque organe est essentielle dans la vie de notre Eglise.*

*C'est ensemble que nous pourrons évoluer et vivre la foi en Jésus-Christ dans des expériences de vie communautaire et mais aussi au service de notre prochain.*

*C'est pourquoi, me référant au Règlement général, si je suis élu, je veillerai en priorité à maintenir l'unité et la paix dans l'Eglise et à affermir les liens entre le Conseil synodal et les paroisses.*

*Nous croyons que la vie de notre Eglise dépend de Dieu, de son Esprit, mais nous croyons aussi qu'Il nous demande de mettre à disposition toutes nos compétences pour que les femmes et les hommes du pays de Neuchâtel puissent trouver dans notre Eglise un accueil bienveillant, des propositions de sens et de valeurs pour leur vie, une aide spirituelle et sociale.*

*Nous sommes, Didier et moi, candidats à la présidence, au service de Dieu, à travers notre ministère, notre personne. Notre raison d'être se trouve là en Lui pour être à la disposition d'une de ses Eglises dans le monde, l'Eglise Réformée Evangélique du Canton de Neuchâtel, notre Eglise.*

Le **président** ouvre la partie des questions aux candidats.

Le **pasteur Raoul Pagnamenta**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, demande aux deux candidats leur point de vue sur les deux dossiers qui seront abordés très prochainement: le nouveau tableau des postes et la grille salariale.

Le **pasteur Christian Miaz** répond qu'il est très difficile de se prononcer avant que le Synode ne se prononce. Il donne donc un avis personnel: le tableau des postes lui semble intéressant par rapport à la situation de l'EREN, vu l'équilibre budgétaire. Le rapport proposé ce matin est donc important. On peut ne pas être d'accord sur certains détails, mais la ligne donnée est claire et lui semble important pour la suite. Concernant la grille salariale, son avis était connu: il y était opposé, car il trouvait important que tous les ministres, pasteurs, permanents laïcs et diacres, aient le même salaire: C'est une manière de singulariser l'EREN par rapport aux autres institutions du monde. Laisser tomber cette valeur lui est très difficile.

Le **pasteur Didier Meyer** sait que la gestion de l'Eglise demande des sacrifices et des efforts. Il ne connaît pas, aujourd'hui, les enjeux et tensions existantes et ne peut donc pas se prononcer. Son premier objectif sera de se rendre sur le terrain pour prendre contact et rencontrer les acteurs. Concernant la grille salariale, il ne sait pas combien il va gagner, il ne connaît donc rien de cette grille: Y a-t-il des serveurs de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> catégorie ? Y a-t-il des différences à faire? Personnellement, il ne ferait pas de différence entre les serveurs de Dieu.

La **pasteure Karin Phildius**, paroisse des Hautes-Joux, demande au pasteur Christian Miaz comment il va procéder, lui qui n'aime pas les conflits, dans le contexte difficile de choix à faire que l'EREN vit. L'EREN est assez semblable, dans son organisation et ses statuts, à l'Eglise genevoise. Or, l'Eglise genevoise passe une période très difficile; il est même peut-être question de mettre la clé sous le paillason l'année prochaine. Il y a toutes sortes de peurs: peur de disparaître, peur de s'engager, peur de changer.

Le **pasteur Christian Miaz** répond qu'effectivement, il n'aime pas les conflits, mais qu'avant d'arriver à un conflit, il y a d'autres moyens de pouvoir entrer en relation les uns avec les autres afin de dénouer les liens qui pourraient apparaître. Si la situation arrive à ce que le président doive trancher, il prendra cette décision avec le Conseil synodal. Il l'a déjà vécu lorsqu'il était conseiller synodal: le président n'est jamais seul.

Le **diacre Rico Gabathuler**, paroisse de la Chaux-de-Fonds, aimerait revenir sur la grille salariale. Le Conseil synodal a un souci d'attractivité et aimerait faire face à un souci de pénurie pastorale. Il peut comprendre que tous les ministres aient le même salaire, mais cela ne résout pas le souci de savoir comment être attractif, alors qu'il y aura une grande concurrence entre les églises. Il demande aux candidats comment l'Eglise peut faire face à cette problématique de pénurie.

Le **pasteur Didier Meyer**, va jouer à nouveau son rôle de témoin: s'il a postulé dans l'EREN, c'est qu'elle est attractive. C'est tout-de-même un signe que quelqu'un de l'extérieur soit intéressé à un poste dans l'EREN. Il ne sait rien du salaire, mais il sait que c'est le programme de législature qui l'a attiré, c'est l'ouverture de cette église. Une église qui a su prendre le taureau par les cornes et

se demander ce qu'elle allait faire, c'est se donner la possibilité de s'ouvrir et de commencer autre chose. C'est ce projet qui l'intéresse. C'est cela qui l'a poussé à faire toutes ces démarches usantes, à se dévoiler de cette manière, de montrer qui il est.

Le **pasteur Christian Miaz** dit qu'il y a deux positions possibles par rapport à cette question. S'il se place en tant que pasteur de paroisse, ce qu'il était jusqu'à présent, la question de la reconnaissance de ce qu'il était, est importante, mais les critères tels qu'ils sont définis ne lui correspondent pas. Mais comme président du Conseil synodal, avec un rapport préparé par le Conseil synodal, la dimension est différente. Il devra défendre un projet défini par le Conseil synodal.

Mme **Jacqueline Lavoyer Bünzli**, paroisse du Joran, dit que le Synode s'égare s'il s'apprête à vivre une élection conditionnée par certains dossiers précis du moment.

Permanente en paroisse et députée au Synode, elle cite un message: *le bonheur, c'est de parler à des gens qui nous comprennent. Les questions liées à la spiritualité lui taradaient l'esprit au point d'en être devenu obsessionnelles. Malgré ses peurs et ses craintes, elle s'est approchée de la paroisse. Ils m'ont ouvert une porte, une porte d'écoute et de soutien, de non jugement et de compassion, une parcelle d'humanité qui ne demande qu'à être partagée. Alors elle se permet de l'écrire haut et fort, merci, c'est aussi ça l'EREN.* Si Mme Lavoyer Bünzli partage avec les députés ce message reçu récemment d'une paroissienne qu'on dit distancée, c'est parce qu'au moment d'élire le nouveau président de l'EREN, il lui paraît essentiel d'appliquer à soi-même ce qu'il résume et qui, précisément, fait notre spécificité d'Eglise réformée dans le monde d'aujourd'hui. Accueillir toute personne telle qu'elle est, faire route avec elle dans son accomplissement spirituel, encourager l'échange avec les autres et la mise en commun des qualités et des compétences de chacun et de chacune pour former une communauté qui contribue de manière constructive et convaincante à l'évolution de la société. Appliqué à l'EREN, cela signifie s'accueillir, reconnaître l'Eglise telle qu'elle est aujourd'hui, se réjouir parce que, dans un contexte exigeant, Gabriel en a rappelé quelques caractéristiques, l'EREN est performante et quand elle parle d'une Eglise performante, c'est comme une équipe sportive, quand elle est motivée, bien préparée et dotée des ressources techniques nécessaires. L'EREN, c'est "nous" savons prendre en considération la société actuelle telle qu'elle est, plutôt que de la rêver différente. L'EREN c'est "nous" savons relever un à un, et avec beaucoup d'imagination, les défis auxquels cette société nous confronte tout en restant centrés sur notre mission essentielle réaffirmée au Synode de décembre 2005 (résolution 149b) "Célébrer et témoigner en paroles et actes sont le cœur et la mission de l'Eglise. Le Synode décide de valoriser cette dimension dans les activités paroissiales et cantonales de l'EREN et de la faire connaître". A travers toutes les mesures proposées par nos autorités, si matérielles voire matérialistes qu'elles puissent paraître, à travers toutes les positions et décisions que les députés synodaux prennent, si partielles, inquiétantes ou frustrantes qu'ils trouvent à certains moments, c'est à l'accomplissement de cette mission spirituelle que tous travaillent ensemble. A la soirée de présentation, un des candidats à la présidence s'est dit choqué de l'ordre dans lequel est présenté le programme de législature qui met les questions d'argent en premier. Il lui semble que c'est confondre le moyen et le but. Le but, le cœur du cœur de ce que tous font ensemble est toujours de célébrer et de témoigner de l'amour de Dieu en Jésus-Christ. Préciser

comment l'Eglise va le faire, en se servant de quoi, des finances aux processus, en passant par les innovations et les services, et au passage, les finances sont citées en premier dans le programme de législature, mais ne prédominent pas, puisque c'est un axe parmi quatre. Dire à l'aide de quoi l'Eglise va continuer à célébrer et témoigner, c'est simplement dire quelle route l'Eglise emprunte pour aller vers sa destination, une route qui s'étend jusqu'à l'horizon, là où terre et ciel se rejoignent. C'était d'ailleurs l'image de couverture de "Visions prospectives 1". Or c'est le Synode, et non le Conseil synodal, qui est responsable de la mission fondamentale de l'EREN, ce sont les députés qui doivent s'assurer que la direction est connue et qu'il n'y a pas de sortie de route. Ils doivent faire preuve de discernement et de cohérence et il leur appartient, bien sûr, de questionner, de compléter, de modifier les moyens, les véhicules (pour garder l'image d'une route à faire) proposés par le Conseil synodal et les services cantonaux voire d'en proposer d'autre, mais tergiverser, s'abriter derrière le bureau du Synode ou le Conseil synodal, bref, refuser tous les véhicules sous prétexte qu'aucun n'est parfait, est indigne de l'EREN. Il faut faire cause commune et aller de l'avant. C'est là la troisième des caractéristiques réformées qu'elle a mentionnées en introduction qu'il faut appliquer à soi-même: vivre concrètement son multitudinisme, c'est-à-dire, mettre en commun ses manières d'interpréter ce qui se joue, ses divers charismes, ses diverses expériences, les enseignements retirés des parcours individuels et paroissiaux pour préparer ensemble l'EREN de demain. Une EREN engagée dont la voix se fait entendre dans la société, un président emblématique s'en va, et alors? Quelle église serait-ce si elle restait arrêtée sur image, désorientée comme les disciples sans leur rabbi, leur leader, au lendemain de Pâques? L'étape suivante, c'est Pentecôte, le christianisme qui s'étend bien au-delà du premier cercle: l'évangile transmis par une multitude de témoins et arrivé jusqu'à nous, l'évangile incarné dès aujourd'hui dans l'EREN par le président qui devra être élu, même s'il n'entre en fonction qu'en septembre, lui mais aussi tout autant incarné par les Conseillers synodaux qui, elle l'espère, bénéficieront du coaching des anciens, par les responsables cantonaux qui, elle les y invite vivement, continueront à partager leur expertise et à donner leurs impulsions, par le secrétariat général dont le personnel assure certes des tâches administratives semblables à celles d'autres institutions, mais pour qui cela compte de le faire en église et par ailleurs. L'évangile toute autant incarné par les synodaux, députés permanents ou bénévoles, qui représentent les paroisses. Bien que chacun ait des rôles bien différents, cela a été rappelé, tous sont fondamentalement co-responsables du devenir de l'EREN. C'est encouragé dans ce sens et avec conviction que le pasteur Christian Miaz s'est porté candidat. Si tout partagent cette vision d'une Eglise capable de rester collectivement performante, autrement dit, profilée et crédible parce que d'une part solidaire et d'autre part spirituellement vivante et matériellement viable, alors tous devront prendre leurs responsabilités, chacun et chacune à son niveau, acquérir et renforcer les compétences nécessaires et se faire confiance les uns aux autres et, dans la foulée, ouvrir avec enthousiasme le prochain grand chantier éminemment spirituel: l'évangélisation. Son choix est fait et elle prendra la responsabilité qui est la sienne ici et aujourd'hui. Elle invite les députés à faire de même en leur âme et conscience.

Le **président** demande aux candidats de sortir et propose un débat; mais personne ne demande la parole. Il procède alors au vote (majorité nécessaire:25 voix).



Le **pasteur Didier Meyer** obtient 11 voix, le **pasteur Christian Miaz** obtient 36 voix; **Le pasteur Christian Miaz** est donc élu et prend la parole; son intervention est reproduite ci-dessous:

*Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez.*

*Je prie le Seigneur de me donner la force spirituelle, psychique et physique pour accomplir ce ministère.*

*Avec votre soutien, avec les membres du Conseil synodal et de l'administration, avec les membres des paroisses, des employés et des employées de notre Eglise, nous pourrons avancer avec confiance.*

*Le conseil synodal, l'administration et moi-même avons besoin de vos prières.*

*J'ai toujours été émerveillé lors de la messe, que le prêtre prie pour le pape, l'évêque du diocèse et le vicaire épiscopal. C'est peu de chose et pourtant cela crée un lien entre les assemblées et les autorités catholiques. Je souhaite que dans les paroisses, lors des cultes, vous nous portiez parfois, et même souvent dans vos prières, nous en avons besoin.*

*J'ai une pensée émue pour mon père qui est décédé l'année dernière, pour ma mère qui est peu bien ces derniers temps et qui ne pourra pas vivre ce moment avec nous, pour Marika, mon épouse qui n'a pas pu être là ce matin, car elle travaille, ainsi que mes enfants. Je pense à toute ma famille qui m'a porté dans leur foi ou leur pensée. Je pense aussi à mes collègues et amis qui m'ont poussé dans cette voie. Je pense aussi aux paroissiens et paroissiennes du Val-de-Ruz, de Neuchâtel et d'ailleurs qui m'ont porté dans leur prière.*

*J'ai aussi une pensée reconnaissante pour Didier. J'ai admiré ton courage et ta foi de venir te présenter dans cette contrée qui t'étais inconnue.*

*Un merci à Jean-Jacques Beljean qui m'a poussé à me présenter à cette élection.*

*Un autre merci à Isabelle Ott-Baechler qui m'a incité à me présenter. Elle m'a soutenu dans ce temps de réflexion et elle m'a aussi prodigué ses conseils et suggestions depuis la soirée de débat du mardi 28 mai.*

*Un dernier petit mot : Gabriel Bader va dans quelques jours quitter le service de l'EREN pour s'engager dans celui de NOMAD. C'est aussi une étape importante pour lui. Je veux le remercier pour toutes ces années passées à la tête de notre Eglise. Avec ses qualités de clairvoyance, de clarté dans ses énoncés, et ses compétences de gestion, sa foi, sa confiance, avec le soutien des membres du CS, il a permis à notre Eglise d'évoluer, de changer, de se doter d'instruments que la plupart d'entre nous ne maîtrisons pas encore. Il a été l'instrument d'une mutation importante pour notre Eglise. Je n'ai pas toujours compris dans quelle direction tu allais. Mais ce que tu as accompli, Gabriel, a été une étape indispensable pour que notre Eglise puisse être encore là aujourd'hui.*

*J'en ai pris conscience en me préparant à cette élection. A chaque installation, nous remercions Dieu pour les ministres et permanents qu'Il donne à son Eglise. Chaque président et présidente du Conseil synodal a porté notre EREN avec sa personnalité et ses dons. Je souhaite poursuivre ce que tu as reçu d'Isabelle Ott-Baechler et ce qu'elle-même avait reçu de Jean-Jacques, que tu as approfondi, développé avec tes charismes. Gabriel, je te dis merci et que le Seigneur te bénisse dans ton nouveau travail.*

*Merci mon Dieu. Merci à chacune et chacun. Que Dieu vous bénisse et vous garde dans sa paix et son amour.*

Le **président** remercie le **pasteur Didier Meyer** pour son courage et souhaite que notre canton lui ait plu au point d'y valoriser son agrégation.

**c) Conseil synodal** (3 membres ministres + 2 membres laïcs)

Prise de congé de M. **Laurent Vuarraz**, conseiller synodal sortant par le **pasteur Gabriel Bader**,; son intervention est reproduite ci-dessous:

*Un petit malin s'approche de Jésus pour lui poser la question: "Dis donc Maître, que faut-il faire pour recevoir en partage la vie éternelle?". " Dans la loi, qu'est-il écrit?" demande Jésus. "Bien...euh... tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout cœur, de toute âme, de toute ta force et de toute ta pensée...et ton voisin comme toi-même. Eh bien voilà! Fais ça et tu vivras". "Oui, mais, qui est mon voisin?" demande l'homme pour se justifier. Il y a quelques années, on entendait sur les ondes de la Radio suisse romande, un certain Laurent Voisin plus connu chez nous sous le nom de Laurent Vuarraz Voisin. Un homme qui s'était mis au cœur de la nuit à l'écoute des gens, de ceux qui avaient des soucis à partager, des questions et qui, dans une forme tout-à-fait particulière, puisqu'il s'agissait véritablement d'un accompagnement personnalisé mais en même sur un média, accompagnait, écoutait et, soir après soir, était dans ce travail de proximité, une sorte de voix prophétique d'un ministère d'accompagnement. Laurent Vuarraz Voisin faisait son travail de voisin peut-être sans encore complètement mesurer la dimension théologique de cette mission, quoique...Dans la parabole que Jésus va raconter à l'homme qui s'est approché de lui, la question va s'inverser, il ne sera plus question seulement de savoir qui est mon voisin, mais de qui suis-je le voisin? De qui pourrais-je être le voisin? Alors, Laurent Vuarraz Voisin, auras-tu été pour notre Eglise et pour tes complices du Conseil synodal un voisin? Oui, Laurent, on a vu en toi, en ce mot quelqu'un qui ouvrirait les yeux, quelqu'un qui nous aidait à regarder en face de nous: à voir la réalité, à voir le monde, à voir la mission et j'associe volontiers ce verbe "voir" à vouloir parce que tu as aussi été de ceux qui nous ont dit: " Il ne suffit pas de voir mais il faut décider, il faut dire où nous voulons aller" et sur ce chemin, tu as été un voisin. Tu as aussi été celui qui nous a aidés à saisir un certain nombre d'opportunités, voir les choses passer et dire que là on peut décider quelque chose, là il y a une chance pour nous, un regard affûté pour être très actuel sur ce que nous pouvions observer. Tu as su, Laurent, avec une capacité de nous mener sur des chemins d'imagination, d'inventivité (tu as été un de ceux qui a fabriqué avec nous la section appelée "innover" où on essaie d'avoir des idées un peu folles, pas complètement opérationnelles). Tu nous as conduits sur ce chemin de l'imagination, de la créativité. Et puis, j'ai trouvé ce mot, mais ce n'est pas le bon, il aurait fallu parler du millénaire parce que c'est cela le slogan de Laurent, c'est l'Eglise non pas du 21<sup>ème</sup> siècle mais du 3<sup>ème</sup> millénaire. Tu as été de*

ceux qui nous ont aidés à entrer dans ce 3<sup>ème</sup> millénaire pour construire l'Eglise de demain. Laurent, tu as été un voisin quand tu nous as aussi interrogés sur des manières de faire que nous connaissons très bien, que nous avons héritées de très longue date, tu nous as interrogés sur nos processus décisionnels, sur nos préjugés, sur nos façons entendues d'imaginer l'Eglise. Tu es venu comme un maillon qui nous dérangeait dans nos réflexions, dans ce sens aussi, tu as été un voisin et, Laurent, tu l'as fait non pas comme un intellectuel hors de tout contexte, mais dans un contexte que nous aimons dans la région de Neuchâtel, c'est-à-dire, avec un amour de cette région, une bonne connaissance de ce terrain, des réseaux, mais surtout une préoccupation que cette Eglise soit l'église de Neuchâtel en particulier avec ses spécificités.

*Cher Laurent, tu as été un voisin, un voisin qui pour nous nous a transmis une vision et nous avons construit avec ça et j'aimerais te dire que nous avons vu dans le témoignage de ce voisin un témoignage de l'Evangile de Jésus-Christ pour lequel nous travaillons. Un grand merci à toi!*

Le **président** rappelle que l'élection se fera à la majorité puisqu'il y a davantage de sièges vacants que de candidats.

**M. François Aubert**, paroisse des Hautes-Joux, présente le **pasteur Pascal Würz**, candidat; son intervention est reproduite ci-dessous:

*J'ai cru comprendre que Pascal se présenterait et que je compléterais. Comme c'est le contraire, vous prendrez mes paroles comme un complément de ce qui vient par la suite.*

*A la demande de Pascal, je vous partagerai quelques impressions personnelles. J'ai fait la connaissance de Pascal et de son épouse Stéphanie en 1996, lors de sa candidature en tant que pasteur de la paroisse du Locle dont j'étais président. Comme je commence à avoir des problèmes de mémoire, je ne me souviens pas de tous les détails de notre première rencontre, et vous comprendrez que je n'aie pas pris le temps de relire les procès-verbaux du Conseil paroissial de l'époque, mais nous avons été rapidement convaincus de l'apport qu'il pouvait, ainsi que son épouse, apporter à notre communauté et Pascal a été élu par les paroissiens du Locle, à l'époque, sans opposition. Au cours de son ministère, d'abord au sein de la paroisse du Locle puis de celle des Hautes-Joux, son ouverture aux autres et à l'œcuménisme, son intérêt pour les problèmes de société, ainsi que son intérêt et son engagement pour les problèmes de Terre Nouvelle ont vivement appréciés. Je me rappelle que lors des manifestations du 850<sup>ème</sup> anniversaire du Locle, en 2001, manifestation initiée par la paroisse du Locle dont j'assumais la présidence du Comité d'organisation, j'ai apprécié son appui efficace et le choix d'orienter cette célébration vers la rencontre avec les communautés étrangères, lui ont permis de s'investir dans l'organisation de manifestations culturelles et de mettre sur pied une célébration inter-religieuse dans le temple du Locle. En 2003, la fusion des paroisses du district du Locle au sein de la nouvelle paroisse des Hautes-Joux a été un important chantier pour lequel Pascal s'est également investi. Au cours de toutes ces années au service de nos paroisses, du Locle et des Hautes-Joux, Pascal a été apprécié par son engagement et son active participation au sein du Conseil paroissial comme vice-président ainsi, entre autre, pour la prise en main du catéchisme et l'animation du groupe Terre Nouvelle. Lors de nombreux cultes et célébrations qu'il a présidées, ces prédications ont toujours été le fruit d'une*

profonde réflexion et d'une étude approfondie suscitant la discussion et, parfois même la contestation, pendant le café communautaire servi après le culte. Son caractère quelque peu provocateur n'a jamais posé problème et s'est bien accordé avec l'esprit de la communauté locale. Mais finalement, l'Évangile n'est-il pas provocateur et n'est-ce pas le rôle de ses ministres et de l'Église d'annoncer un message qui dérange et qui suscite réactions et dialogue. Dès 2007, Pascal décide de suivre une formation post-grade en droit, économie et gestion et réduit progressivement son activité tout en restant paroissien actif. Aujourd'hui, Pascal désire de nouveau s'investir au sein de l'EREN et je ne peux que vous recommander que de soutenir sa candidature. Au sein du Conseil synodal, je suis persuadé que son parcours et ses connaissances et expériences supplémentaires qu'il a acquises ces dernières années seront un apport positif pour notre Église.

**Le pasteur Pascal Würz** se présente; son intervention est reproduite ci-dessous.

*Je me présente avec beaucoup d'émotion devant le Synode d'une Église que j'ai toujours beaucoup servie et dont je me sens encore faire partie. C'est en 2007 que j'ai vécu mon dernier Synode en tant que membre de la commission d'examen de la gestion. Depuis mon engagement dans l'EREN en 1996, j'ai fait 5 ans d'assistantat auprès du Professeur Hamman, à la faculté de théologie, j'ai toujours été au service de l'EREN et engagé dans différentes commissions (la présidence de la Commission Terre Nouvelle, la commission financière, la commission d'examen de la gestion et la commission de consécration). C'est particulièrement dans la Commission d'examen de la gestion et la commission financière que je me suis intéressé de près aux problèmes économiques. Il y a une certaine logique à cela. J'étais touché dans les années 2005-2006 lorsqu'on commençait à parler de licenciements et de pré-retraite. Je voyais des millions passer des réserves au comblement de trous et je me suis dit qu'il y avait certainement une autre manière de faire. Comme je suis quelqu'un qui s'engage à fond lorsqu'une question m'intéresse, j'ai décidé de faire un post-grade en droit d'économie et de gestion. Ce diplôme a impliqué que je fasse un stage en entreprise pour faire un travail de recherche et le présenter à l'université, le professeur qui me suivait alors m'avait proposé de faire quelque chose dans l'église mais mon intérêt était justement d'en sortir, avoir un autre regard sur l'économie d'entreprise pour essayer de trouver des solutions efficaces aux problèmes connus. J'avais besoin de connaître d'autres outils que ceux que j'avais pour analyser, pour comprendre, pour être à l'aise avec les problèmes stratégiques auxquels l'EREN devait faire face. Ma question était simple: comment valoriser le potentiel humain d'une organisation. J'avais aussi la chance d'être délégué de l'état aux examens de la faculté de théologie, j'ai vu passer de nombreux étudiants, souvent très brillants, mais certains ont pris d'autres chemins et d'autres sont restés. Cela m'a toujours conforté dans ma conviction que cette Église avait un potentiel extraordinaire. C'est une des rares organisations qui a autant d'universitaires. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres richesses dans notre Église, notamment au niveau des bénévoles qui n'ont pas forcément un parcours universitaire mais qui apportent d'autres richesses. J'ai accepté en 2008 de prendre des postes au Locle, à la Chaux-de-Fonds, des postes cantonaux, des postes à tiers temps pour boucher des trous, sachant qu'un jour j'allais effectuer un stage en entreprise. J'ai effectivement effectué ce stage dans une entreprise biennoise. J'ai obtenu mon diplôme, mais entre-temps, les trous n'étaient plus des trous, heureusement pour l'EREN et je n'avais plus de possibilité d'exercer ma vocation pastorale. J'ignorais, mais en fait j'avais remarqué que c'était très difficile de chercher un stage pour un*

*pasteur de 50 ans dans le monde de l'entreprise car on ne connaît pas le métier de pasteur. J'ai eu par bonheur un mandat de 2 mois dans une grande entreprise de distribution suisse et un mandat de formateur à Zürich. Finalement je me suis très vite retrouvé sans ressources. J'ai décidé d'approfondir ce que j'ai entrepris avec ce post-grade et de faire une école à Paris.*

*Au début du mois de mars, j'ai vu passer des mails parlant des inquiétudes au sujet de la présidence et du Conseil synodal dans son ensemble et j'ai pris contact avec Jacques Laurent. Entre le moment où j'ai pris contact et le rendez-vous, j'ai appris que Christian Miaz se portait candidat et qu'il était soutenu par de nombreux collègues. C'était alors pour moi hors de question de me présenter contre le pasteur Christian Miaz, j'estimais qu'il avait plus de légitimité que moi vu son âge et son vécu dans l'Eglise plus important que moi, de plus, il n'a pas quitté sa fonction pastorale et a 7 ans d'expérience de Conseil synodal. Par contre, je me posais quand même la question du poste de conseiller. Je crois fondamentalement avoir ma vocation pastorale, je ne l'ai jamais reniée et je souhaite toujours la mettre au service de l'institution.*

*J'aimerais donner les quatre points cardinaux de mon engagement dans l'EREN:*  
Un souci: depuis de nombreuses années, je sentais un clivage dans l'institution EREN. C'est peut-être le propre de toute organisation humaine d'avoir des tendances, d'avoir des clivages, des tensions entre les différentes factions. Il y a ceux qui sont pour un président plus managérial, d'autres sont pour un président plus spirituel. Je considère qu'il faut trouver un chemin pour concilier les deux, nous avons à écrire une page de notre histoire recto verso, il n'y a pas à choisir un côté ou l'autre: il y a une réalité financière, mais aussi un témoignage à donner qui est finalement la raison d'être d'une église. Je trouvais que le débat autour de la présidence s'est focalisé autour de la personne. C'est vrai que Gabriel Bader avait une personnalité qui a marqué son passage dans l'EREN, mais je crois personnellement que c'est important d'avoir un Conseil synodal fort. Je crois à l'intelligence collective. C'est d'ailleurs une tendance très forte dans le management de considérer qu'il est plus important d'avoir une équipe bien soudée et forte qu'un leadership. Je crois au génie, mais quand on regarde l'histoire des génies, on se rend compte qu'ils sont souvent très dépendants de leur environnement et de leur collaboration. Un des phénomènes de l'informatique qui a beaucoup rendu service au monde du travail est le "copié-collé" qui empêche de penser à ce qui est spécifique d'une organisation. J'ai beaucoup étudié plusieurs organisations et notamment l'étude des manières de faire et de copier ce qui marche bien dans une entreprise et de l'appliquer bêtement à sa propre entreprise. Souvent cela échoue, parce qu'on ne tient pas compte des spécificités de notre entreprise. L'EREN a ses spécificités. J'ai pu constater que le Conseil synodal s'était doté d'outils de pilotage et je me suis réjoui de cette orientation.  
Une conviction: la force de l'EREN, c'est les paroisses d'abord et non le Faubourg de l'Hôpital 24! Les paroisses, ce sont les ministres, les bénévoles et les protestants inscrits. Je considère comme primordial d'être proche des paroisses et de ses membres. Je suis heureux que le Rapport d'activités partage cette conviction. Mais qui rassemble? Qui est le garant de l'unité? Qui tire le peuple vers un objectif commun? C'est un Conseil synodal fort, uni.  
Une problématique: "demain ne sera pas comme hier, tout sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer". Ce sont les paroles d'un philosophe, Gaston Berger, connu pour une discipline qu'il a créée dans les années 50: la prospective stratégique. Je disais que j'avais réintégré une école à

*Paris, à distance, pour laquelle je suis chef de projets. Nous devons répondre à une question qui nous avait été posée: " 2020, l'odyssée du DRH, quelle futur pour la fonction des ressources humaines?" Avec mes collègues de Paris et de Côte d'Ivoire, comment imaginer quelque chose pour 2020? Il nous faut pour cela un outil, il ne s'agit pas de dire ses envies, mais la méthode, c'est justement la prospective stratégique, c'est-à-dire identifier, dans ce qui évolue dans le monde, qu'on appelle des variables, les signaux faibles, ceux qui apparaissent à un moment dans la société, et qui est susceptible de changements profonds dans la société ou de rupture. Ces variables sont ensuite croisées pour des hypothèses et des scénarios. On arrive ainsi à identifier des figures, en l'occurrence celle du directeur des ressources humaines. Mais la problématique est vraie pour l'EREN: comment voyons-nous l'EREN en 2020? Elle est vraie aussi pour les pasteurs et pour chaque paroissien de l'EREN. Il faut entamer une réflexion de prospective stratégique, et c'est vrai aussi pour les finances.*

*Mon projet est d'engager l'EREN dans le renouveau du protestantisme. Je vous annonce un renouveau. L'Eglise protestante de France témoigne d'un certain renouveau. Mais on oublie que ces prochains temps, on va entrer dans une phase de commémoration. En 2009, il y a eu la commémoration de notre ancêtre: Calvin. J'ai l'impression qu'on lui a rendu hommage, sans plus. A partir de 2017, on va commémorer un mouvement, pas seulement une personne, mais un mouvement qui a transformé notre monde, notre histoire, notre société. Je rappelle que la démocratie que nous vivons vient de cette transformation. J'ai envie de nous donner 7 ans pour organiser en 2020, pour fêter ensemble notre place dans la société. Il ne s'agit pas seulement de faire la fête, ce qui n'est déjà pas mal en soi mais j'ai envie d'engager une série de débats avec nos partenaires religieux et de la société). Comment sommes-nous perçus? Comment voulons-nous nous rendre visibles? Voilà pour moi la raison d'organiser quelque chose en 2020 qui ne serait pour moi qu'une étape. Une grosse fête à prévoir dans 10 ans. Il n'y a pas de raison que la fête des vigneronns se prépare pendant 20 ans et que nous, qui fêtons notre demi-millénaire, nous passions à côté. La grosse fête, c'est 2030, le demi-millénaire de la réforme de Neuchâtel. Où serons-nous en 2030?*

Le **Président** donne la parole pour des questions.

**M. Jean-Claude Barbezat**, paroisse de Val-de-Ruz, souhaite poser 3 questions:

- Comment le pasteur Würz conçoit-il la collégialité? Plus explicitement, est-il prêt à travailler en exécutif de solidarité, quitte à défendre des positions qui ne sont pas personnelles ou pense-t-il que la conviction personnelle d'un conseiller synodal doit être prioritaire?
- Concernant les services funèbres: le pasteur Würz célèbre des services funèbres laïcs. Actuellement, le dossier des services est encore à l'étude au Conseil synodal et n'a pas encore été adopté par le Synode. Quelle sera sa position en tant que conseiller synodal?
- Lorsqu'il y a un litige entre deux personnes (employées de l'administration, paroisses, ...), avec l'expérience de responsable des ressources humaines qu'il a décrite, quelle attitude, quelle méthode préconise le pasteur Würz ?

Le **pasteur Pascal Würz** dit que la 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>ème</sup> question semblent être assez proches l'une de l'autre; il lui semble y avoir répondu dans le 1<sup>er</sup> point présenté: son souci qui était justement un souci de dépasser les tendances, les conflits. Il est évident que le Conseil synodal fonctionne selon un principe de collégialité. Il fait part là de son expérience de modérateur dans l'équipe du Locle et des Hautes-Joux. Son collègue René Perret pourra en témoigner, il a toujours fonctionné en collégialité, si bien qu'il est même étonné de cette question, il ne voit pas pourquoi on pourrait le prendre en défaut de collégialité.

Concernant les services funèbres célébrés, les députés peuvent être rassurés, il ne gagne pas sa vie avec ça. Il en fait 2 ou 3 par année, venu du fait qu'il avait besoin de ressources car depuis qu'il n'est plus dans l'EREN, sa femme et lui vivent d'un ½ salaire. Que pouvait-il faire d'autre puisque son diplôme en RH n'était pas vraiment reconnu ? Il ne pouvait faire que des cérémonies laïques, puisqu'il n'est plus dans l'Eglise. Alors que peut-être, le terme laïc gêne. On a fait appel à lui pour des compétences, des qualités de service qui n'engageait pas ses convictions, qui sont de l'ordre de l'accompagnement que doit faire chaque pasteur. Il est profondément toujours pasteur dans le sens où il a le souci de celui qui est dans la peine, de celui qui a besoin d'être accompagné dans la détresse, dans son besoin. Il n'y a pas d'incompatibilité entre cette activité et son passé dans l'EREN. Il n'était plus dans l'EREN que comme paroissien.

**M. Johann Robert**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, présente le **pasteur Jean-Philippe Calame**, candidat au Conseil synodal; son intervention est reproduite ci-dessous.

*C'est avec plaisir que la paroisse de l'Entre-2-Lacs vous présente un de ses ministres, le pasteur Jean-Philippe Calame, candidat à l'élection au Conseil synodal. Jean-Philippe Calame est déjà largement connu du Synode puisque, durant l'ensemble de son ministère, il a presque toujours été soit député soit suppléant. Cependant, je relève quelques éléments de son parcours de vie.*

*Jean-Philippe Calame est marié, père de 2 enfants adultes et grand-père de 2 petites-filles. Après sa consécration au ministère pastoral en 1978, Jean-Philippe a exercé son ministère dans l'EREN dans les paroisses de Chézard-St Martin, Noiraigue et Travers, de la Haute-Areuse et, depuis 1998, dans la paroisse de Cornaux-Cressier-Thielle-Wavre et Enges, puis dans la paroisse de l'Entre-2-Lacs jusqu'à présent. Jean-Philippe a un profond souci d'œcuménisme au quotidien que l'on retrouve dans son parcours (sessions et retraites à Taizé, formation dans le cadre de la Communauté d'Effata à la Côte-aux-Fées, interventions occasionnelles à la Communauté de Grandchamp et, dès 2002, membre de la fraternité œcuménique internationale du Bon Samaritain).*

*Son cœur de berger l'a amené à développer une expérience et des compétences spécifiques dans l'accompagnement spirituel et le domaine liturgique. Entre autre, il a participé à la création et à l'animation de l'Entre2, lieu œcuménique d'écoute et d'accompagnement spirituel. Il anime des retraites de type ignacien sur le pardon et la guérison intérieure. Un congé sabbatique entre 2007 et 2008 lui a d'ailleurs permis de terminer la rédaction du livre "Dieu reconnu comme allié- la rencontre du Christ ressuscité dans l'accompagnement spirituel, la guérison intérieure, la croissance humaine".*

*Nous vous recommandons chaleureusement la candidature de Jean-Philippe Calame, pasteur généraliste, homme doux, mais au caractère éprouvé, à l'écoute, mais aux convictions bien ancrées dans la foi, ayant une solide vision ecclésiologique et connaissant bien le fonctionnement de notre Eglise.*

**Le pasteur Jean-Philippe Calame** se présente; son intervention est reproduite ci-dessous.

*Si vous choisissez de m'élire comme conseiller synodal, voici en 5 points ce que crois pouvoir offrir.*

- 1. Beaucoup parmi vous ont exprimé le souhait que le Conseil synodal accentue la dimension pastorale de sa mission. Je suis prioritairement motivé à soutenir tout ce qui pourra favoriser l'orientation pastorale du Conseil synodal et de son président. Le Conseil synodal doit gérer certes, mais il doit aussi pouvoir dégager du temps et des compétences pour insérer, nourrir, fortifier. Les tâches du Conseil synodal et de son président se déploient à mes yeux dans 3 domaines:*
  - Faire tourner la machine c'est-à-dire favoriser la vie multiforme de l'Eglise et de ses activités, favoriser et être attentifs aux canaux et à tout ce qui est nécessaire à la vie du corps.*
  - Il y a tout le contact, visites, réflexion avec les permanents, les paroisses et les diverses instances dans et hors de l'Eglise.*
  - Donner une vision, un sens à la mission, récapituler ce qui se vit, ce qui émerge, et donner une parole, un message qui fortifie, clarifie et aide à faire des priorités.*

*Je désire être attentif à cette fonction épiscopale de veillance, de vigilance du Conseil synodal. Cette fonction est essentielle et doit contribuer, comme le dit l'épître aux Ephésiens: "à mettre les baptisés en état de témoigner". Cette fonction mérite une attention renforcée. Il s'agit de trouver un équilibre qui garde à leur niveau les autres aspects d'organisation, de structure, de gestion. Tous ces aspects que l'on ne peut pas négliger mais qui ne doivent pas avoir la priorité trop longtemps.*

- 2. Interactivité entre le Synode et le Conseils synodal, collégialité dans le Conseil synodal. Vous avez remarqué que je parle ensemble du Conseil Synodal et de sa présidence. En effet, même si on attend du président du Conseil Synodal qu'il ait des aptitudes spécifiques, qu'il assume des responsabilités qui lui sont propres, il demeure que son ministère se situe au sein d'un collège. Le président est Président du Conseil synodal et non président d'Eglise comme on l'entend dire parfois. La collégialité permet que toutes les attentes ne se focalisent pas uniquement sur la personne du président mais que l'Eglise fasse confiance aux compétences diversifiées présentes au sein du Conseil synodal et aux compétences multiples présentes au sein du Synode. Il aime également parler ensemble du Conseil synodal et du Synode, en effet, selon notre constitution, c'est ensemble que le Synode et le Conseil synodal assument la direction de l'Eglise. Bien sûr que leurs rôles sont différents, leurs tâches se déclinent de manière spécifique, mais Conseil synodal et Synode tirent à la même*



corde, ils sont ensemble organe de direction de l'Eglise. Au sein du Synode, j'ai été député ou suppléant plus de 25 ans, je ne vais pas l'oublier d'une seconde à l'autre. Si vous choisissez de m'élire comme membre du Conseil synodal, je chercherai à favoriser au mieux la circulation de la parole, l'échange de réflexions et des idées entre le Synode et le Conseil synodal. Je crois que nous pouvons imaginer ensemble des formes renouvelées de consultations et d'interpellations réciproques. Je serai de ceux qui appellent les députés à se préparer soigneusement aux sessions du Synode de manière à exercer activement leurs responsabilités.

3. Je souhaite que dans notre Eglise on privilégie ce que j'appellerai une pastorale de la relation. L'Eglise doit mettre au centre de toute son attention l'être humain, cela veut dire, dans la vie interne de l'Eglise, privilégier d'abord le contact direct de personne à personne, même si les autres moyens de communications ont leur place et leur avantage: dans les relations entre les permanents de l'EREN, dans les relations entre les paroisses, dans le tissu des relations quotidiennes que tous les membres de l'Eglise entretiennent, il s'agit de promouvoir et de nourrir une culture de la rencontre et de l'amitié avec des relations directes et simples dans l'espérance d'une hospitalité réciproque. En tant que réformé, congénitalement sensible à la parole de Dieu, j'ai la conviction qu'une forme majeure et transmission et d'illustration de la parole est offerte dans la qualité même des relations communautaires. En d'autres termes, je crois qu'une paroisse, une communauté ou un groupe peut en tant que tel devenir parole offerte, parole significative.
4. Vivre une spiritualité qui ne sacrifie pas l'intelligence, mais la situe et l'éclaire. Mon expérience, mon parcours de vie et du ministère m'ont permis d'approcher des formes concrètes d'aide au discernement et à l'écoute de Dieu. Ça paraît un peu énorme de dire cela, mais il s'agit en réalité de prendre des moyens humbles et simples qui, dans la tradition chrétienne, ont fait leurs preuves pour se disposer à agir de manière à la fois responsable et spirituelle. Trop souvent on oppose l'activité humaine d'une part et l'intervention de Dieu d'autre part. Non, c'est ensemble que l'être humain et Dieu travaillent: l'être humain avec toutes les facultés que Dieu lui a données et Dieu qui offre l'inspiration qu'exige l'instant et la situation. De même qu'il existe des outils, des procédures pour gérer, pour animer, il existe aussi des outils qui permettent de mettre toutes nos facultés en action, de les mobiliser pour les engager d'une manière qui respecte aussi ce que Dieu veut conduire. Comment savoir ce que Dieu propose? Comment laisser le Seigneur être lui-même le Berger de l'Eglise? Comment discerner ce qu'Il offre aujourd'hui à ceux qui s'aventurent dans tel ou tel service? A ma mesure, je peux offrir et partager quelques expériences et outils qui favorisent le discernement personnel ou communautaire pour, comme le dit l'Apôtre: " Que nous entrons dans les œuvres que Dieu lui-même a préparées d'avance, pour que nous puissions les accomplir".
5. Enfin, au niveau de mon cœur, sur le plan œcuménique, promouvoir l'échange des dons. Je ne pense pas que le temps soit encore de devoir défendre prioritairement l'identité confessionnelle d'une Eglise. Nous pouvons vivre la rencontre d'une manière qui ne revendique pas d'abord notre provenance mais qui se porte avec confiance vers l'autre dans une capacité d'accueil, d'écoute et d'offre généreuse et humble des trésors que

*nous pouvons mettre à disposition en vue d'un même service porté par l'élan que donne la joie de l'Évangile.*

Le **président** demande s'il y a des questions; ce n'est pas le cas.

Le **pasteur Patrick Schlütter** présente Mme **Antoinette Hurni**, candidate au Conseil synodal; son intervention est reproduite ci-dessous.

*J'ai le plaisir de vous présenter la candidature de Mme Antoinette Hurni. Vous avez l'habitude de la voir dans cette assemblée car Antoinette est députée de la paroisse du Val-de-Travers depuis 2007 et membre du bureau du Synode depuis 2011. Elle m'a signalé avant le début de cette séance qu'il y avait quelques petites imprécisions dans la feuille rose qu'il se permet de corriger maintenant. Les conférences qu'Antoinette conduit depuis 2006 sont des conférences à l'Université du 3<sup>ème</sup> âge et elle suit des cours de peinture et de musique. Le curriculum qu'elle avait transmis à l'EREN n'était pas tout-à-fait exact avec l'évolution de la vie: elle est maintenant grand-mère de 3 petits-enfants. Enseignante de français, grec et latin, Antoinette vit beaucoup et bénéficie d'une très large culture également musicale puisqu'elle joue du hautbois. La foi chrétienne fait partie intégrante de la vie d'Antoinette Hurni, elle a fréquenté les activités de l'EREN dans la paroisse du Joran, mais c'est à son arrivée à Noiraigue, au Val-de-Travers, il y a une dizaine d'années, qu'Antoinette s'est engagée plus activement dans l'Eglise: comme paroissienne de service d'abord, puis comme membre du Conseil paroissial du Val-de-Travers, puis députée au Synode dès 2007. Son parcours lui permet d'avoir à la fois un regard de l'intérieur des activités paroissiales mais aussi un regard neuf sur notre Eglise. Au Conseil paroissial, Antoinette Hurni nous fait bénéficier de riches médiations inspirées de ses lectures variées. Elle propose des réflexions originales. Elle aime prendre du recul mais est très attachée à la vie communautaire de notre Eglise pour laquelle elle s'engage. Fiable dans ses engagements, elle a le souci de l'unité de notre Eglise. Suite à une sollicitation, elle a longuement réfléchi avant de se présenter au Conseil synodal. Regrettant les tensions récentes entre paroisses et autorités cantonales, sa motivation est de restaurer et d'encourager le dialogue entre les différents niveaux de notre Eglise pour travailler dans un climat de confiance. Le conseil paroissial du Val-de-Travers se réjouit donc de sa candidature et vous recommande de la soutenir.*

**Mme Antoinette Hurni**, paroisse de Val-de-Travers, se présente; son intervention est reproduite ci-dessous.

*On attend de la dernière personne qui parle qu'elle soit brève, ne soyez pas en souci, je le serai, mais auparavant, j'aimerais juste faire un petit retour en arrière sur la journée que nous vivons. Je vous félicite d'avoir voté massivement pour la candidature d'Yves Bourquin au bureau du Synode. Vous aurez remarqué que dans son curriculum vitae, il est passionné par les langues anciennes et je me permets de vous dire tout le plaisir que j'ai eu, il y a quelques années à lui enseigner le latin dans le cadre du lycée.*

*J'ai fait un rêve où, dans la tempête, chancelait un navire gouverné par l'espoir, nourri de vos doutes et de vos questions, un navire jailli de la nuit des temps, il y a plus de 2000 ans. Sa carène avait forme de berceau pour un nouveau-né démuné. J'ai fait le rêve d'un navire que dominaient vergues et mats en forme de croix, croix de souffrance et d'agonie et pourtant dirigé par une certitude invisible. J'ai fait le*

*rêve d'un navire redressé, paisible dans les eaux calmes de la tolérance, dont la voile gonflée de riches projets révélait à l'infini la majesté du Christ.*

*Au-delà de la métaphore, j'aimerais dire que, tout récemment, j'ai été appelée à me présenter au poste de Conseillère synodale laïque. N'allez pas croire que j'ai un goût prononcé pour le jeu des chaises musicales: un petit temps au Synode, un autre au bureau du Synode, et puis hop! Au Conseil synodal*

*La demande m'a surprise, puis intéressée. Il est vrai qu'autour de moi, dans le cadre familial, j'ai soutenu ceux et celles qui prenaient des risques. En ce qui concerne mes enfants: en encourageant celui qui a passé de la Travers valley à la Silicone valley, en soutenant ma fille à conjuguer allegro vivace, l'éducation de ses trois enfants et ses responsabilités dans les soins à domicile et en acceptant le dialogue soutenu avec mon cadet qui, tel Achille plongé dans l'eau de l'éternité, a été, je ne sais comment plongé dans le bassin de la politique. Eh bien, moi aussi, j'aime relever des défis, travailler dans un groupe actif et cohérent, contribuer à résoudre des difficultés. Ma famille, en particulier mes enfants, m'ont très vivement encouragée à déposer ma candidature. Je m'en réjouis,*

*Les coups de tonnerre et les orages, on en sort, l'équipe du Conseil synodal a su reconstruire plus petit, mais plus fort. Je lui en suis profondément reconnaissante et je propose donc que l'équipe suivante fasse envie non pas matériellement, mais spirituellement. Par équipe, je n'entends pas seulement les membres, que ce soit 5 ou 7 ou 9 du Conseil synodal, mais les personnes que vous voyez moins et sans lesquelles pourtant, rien ne serait possible: secrétaires, responsables opérationnels, présidents, responsables et rédacteurs de commissions, dont j'admire le travail et qui ont besoin de certitudes et de directives claires pour continuer. Que toute cette équipe manifeste, confortée par une gestion équilibrée, une capacité à aimer, car c'est là l'essentiel, comme l'a déjà annoncé Gabriel tout-à-l'heure. A aimer ceux qui nous ressemblent, mais surtout et encore plus ceux qui ne nous ressemblent pas et là, les enjeux qui nous attendent sont nombreux: de la bénédiction des mariages homosexuels à l'avenir des requérants d'asile déboutés. A aimer et à soutenir ce canton, ceux qui y vivent, tel qu'il est et tels qu'ils sont aujourd'hui, à ne plus se tourner vers un passé révolu, mais à gérer et à anticiper les problèmes de santé, d'argent et de culture. A aimer, et pour cela il faut les connaître, les religions différentes, avec la conviction qu'on peut trouver des perspectives communes dans le respect et la fermeté. Pour atteindre ce but, je vois à l'avenir un Conseil synodal et un Synode unis à l'écoute l'un de l'autre, prenant des décisions réalistes au terme de consultations et d'informations visibles. Etre membre du Conseil synodal, c'est d'abord pour moi un service, une disposition intérieure où je souhaiterais contribuer à réduire l'exil où se trouve la cité de Dieu que tout chrétien appelle de ses vœux et à en installer sur terre une parcelle dans la permanence de l'éternité.*

*Tout cela est possible, maintenant, demain, mais surtout ensemble, si vous le voulez bien. "Soli Deo Gloria".*

Le **président** demande s'il y a des questions; ce n'est pas le cas. Il prie les candidats de sortir et offre encore la parole.

M. **Jean-Claude Barbezat**, paroisse de Val-de-Ruz, dans sa préparation, la paroisse s'est posé la question de l'opportunité de demander le huis clos après la présentation des candidats. L'art. 53 du RG permet de le faire avec l'accord de l'Assemblée. Il est possible qu'une telle demande puisse conduire à une suspicion du public ou des médias. Ces derniers seront, il l'espère, suffisamment raisonnables pour comprendre ces 2 raisons: il est normal qu'une discussion puisse être discutée à l'interne, discussion au sens de préparation à une élection, mais il peut aussi y avoir des éléments à caractère confidentiel relatifs aux candidats. Une protection de la personnalité est en jeu dans ce cas. Il propose que le Synode se prononce sur le bien-fondé d'un huis-clos.

Mme **Barbara Borer**, pour le Conseil synodal, demande de rejeter cette demande car l'Eglise n'a rien à cacher. L'EREN fait beaucoup d'efforts de communication pour se montrer comme une Eglise ouverte.

Le **pasteur Yves Bourquin**, paroisse du Joran, après discussion de la députation du Joran, appuie l'avis du Conseil synodal. Il est beaucoup plus profitable de parler et d'assumer ses dires, d'autant que tout est consigné dans des procès-verbaux qui pourront être vus par la suite. La curiosité des médias sera d'autant plus aiguës si le débat a lieu en huis-clos. L'Eglise n'a rien à cacher.

M. **Jean-Claude Barbezat**, en tant que président de la Commission d'Examen de la Gestion (CEG), a une communication à faire après le vote concernant le huis clos.

Le **président** procède au vote: 13 oui, 26 non, 5 abstentions. **Le huis clos est refusé.**

M. **Jean-Claude Barbezat**, au nom de la CEG. Après avoir entendu le candidat M. Würz, il est assez délicat de s'exprimer sur ce candidat, mais son discours a révélé certains points qu'il souhaite développer: son parcours dans l'EREN suscite quelques réflexions. La CEG a des doutes et des hésitations; elle a un souci de cohérence pour l'avenir au sein du Conseil synodal. Elle se réjouit de candidatures, mais elle se questionne sur celle de M. Würz. Il a quitté l'institution et célèbre des services funèbres en se réclamant célébrant laïc. Or il se présente comme candidat pasteur. C'est une sorte de porte-à-faux. Au temps où il exerçait dans l'EREN, la collaboration avec lui a été souvent compliquée: avec certains collègues ou dans la responsabilité de la jeunesse, ou encore avec les conseils paroissiaux ou le Conseil synodal. Pascal Würz a même manifesté un certain manque de respect. Il a fait parfois preuve de méconnaissance envers l'institution, il a eu des difficultés notoires à respecter des délais qu'il avait lui-même convenu avec les autorités. Il s'est permis de tenir en public des propos diffamatoires et injurieux, en refusant par exemple de serrer la main à des personnes qu'il pourrait bien avoir sous son autorité en tant que Conseiller synodal. On peut donc se demander si M. Würz ne postule pas avec un certain esprit revanchard. Ces remarques sont fondées sur des témoignages recueillis dans tout le canton, de plusieurs collègues et sur l'accès aux procès-verbaux du Conseil synodal que la CEG a. La CEG est donc fort réservée quant à la candidature de M. Würz et hésite à y voir une bonne collégialité.

Le **pasteur Perret**, paroisse de Val-de-Travers, dit que bien qu'il intervienne au nom de la paroisse, il ne peut faire abstraction de la difficulté qu'il éprouve personnellement en ce moment: d'abord celle de prendre la parole au micro et ensuite celle de s'exprimer au sujet d'un ancien collègue qui est aussi un ami.

Mais voici l'avis de la paroisse de Val-de-Travers:

1. Elle est étonnée de voir un pasteur depuis longtemps très critique vis-à-vis de la politique menée par l'EREN (Synode et Conseil synodal) désirer maintenant vouloir y prendre une part active.
2. Elle est étonnée de le voir revenir comme conseiller ministre dans cette EREN qu'il a quittée de manière qualifiée de conflictuelle, souhaitant vivre une autre carrière professionnelle.
3. Ce n'est pas pour les qualités de M. Würz qu'il prend la parole: ses talents de prédicateur, d'enseignant pour les jeunes et les adultes sont reconnus, mais Pascal a un défaut aussi grand qu'évident: son sens de l'organisation qui n'est pas son fort. Ce défaut a fortement pesé sur les équipes avec lesquelles il a travaillé en paroisse et sur le plan cantonal. Comment s'en tirera-t-il dans la gestion des dossiers qu'il aura à traiter au Conseil synodal?
4. Sa personnalité impulsive sera-t-elle un atout dans ce collège que forme le Conseil synodal ? Le Conseil paroissial en doute. C'est pourquoi si, suite à la décision du Synode, un siège resterait vacant, cela serait préférable que mal occupé.

Le **pasteur Raoul Pagnamenta**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, partage une idée qui peut paraître saugrenue mais qui a grandi en entendant les deux candidats à la présidence s'exprimer: ce serait une super team ! Puisqu'il est possible de voter pour des personnes non candidates, il sera possible de voter pour le pasteur Didier Meyer, en tant que personne nouvelle avec un regard nouveau dans l'EREN.

Le **président** procède au vote. Le **pasteur Pascal Würz** obtient 7 voix, le **pasteur Jean-Philippe Calame**, 44 voix, Mme **Antoinette Hurni**, 45 voix et le **pasteur Didier Meyer**, 19 voix. Sont donc **élus**, Mme **Antoinette Hurni** et le **pasteur Jean-Philippe Calame**.

**d) Commission de consécration** (2 diacres et 1 membre laïc)

Le **diacre Patrik Chabloz** est présenté par M. **Claude Waelti**, paroisse de la Chaux-de-Fonds.

Patrik Chabloz est né fleuriste pour continuer la tradition familiale. Par la suite, il a choisi le diaconat et a fait un stage dans l'aumônerie de rue. Il exerce son ministère comme aumônier. Plus il avance dans son ministère, plus il se rend compte de l'importance de la proximité.

Le **diacre Patrik Chabloz** ne souhaitant pas s'exprimer, le **président** demande au candidat de sortir. Personne ne demande la parole; Le **président** procède au vote et le **diacre Patrik Chabloz** est **élu** (46 voix).

**e) Synode missionnaire** (1 délégué et 2 suppléants)

Mme **Joan Pickering**, animatrice Terre Nouvelle, présentée par Mme **Barbara Borer**

Le Synode missionnaire est le législatif du Département missionnaire. Mme Joan Pickering récemment nommée animatrice Terre Nouvelle, est donc bien placée pour en faire partie.

Mme **Joan Pickering** ne souhaitant pas s'exprimer, le **président** offre la parole. Comme personne ne la demande, il procède au vote et Mme **Joan Pickering** est élue (45 voix)

**f) Commission d'examen de la gestion** (2 membres ministres)

Pas de nouvelle candidature.

**g) Conseil du Fonds immobilier** (1 membre)

Pas de nouvelle candidature

**12h00 Repas**

**4. Comptes 2012**

**Rapporteur: M. Pierre Bonanomi**

On entend parfois dire que les finances jouent un rôle trop important dans notre Eglise. Le fait que ce thème figure en première position après les élections pourrait d'ailleurs être mal ressenti. Mais il y a une raison simple à cela, c'est que l'examen des comptes est obligatoire à chaque synode de juin. Alors autant le mettre en position avancée. Quant à l'emprise des finances sur notre vie d'Eglise, elle est toute relative : Elle concerne uniquement la taille de l'enveloppe, c'est-à-dire le budget global. Sur la manière d'utiliser notre argent, les domaines que nous favorisons, les priorités que nous développons, nous sommes libres de contraintes. L'avantage des finances saines, c'est qu'elles libèrent notre esprit, et nous permettent de décider sur l'avenir sans être accaparés par des soucis financiers. Profitons-en !

Parlant de la taille de l'enveloppe, l'année 2012 a été réjouissante. Les acteurs de cette réussite sont nombreux. Nos contributeurs et contributrices, les personnes qui permettent à notre Eglise de fonctionner en payant la contribution ecclésiastique, leur nombre a diminué. C'est une réalité que les statistiques nous rappellent chaque année. Néanmoins, la somme de leurs contributions a augmenté en 2012. Nos donateurs, mécènes, Eglises sœurs : Leurs contributions ont également été généreuses en 2012. Et finalement les personnes qui ont pensé à l'EREN dans leur testament ces dernières années : Elles suscitent une pensée émue de notre part et une profonde reconnaissance pour ces dons tout-à-fait extraordinaires dont nous avons bénéficié.

Si les recettes ont été réjouissantes en 2012, c'est aussi grâce au travail soutenu de notre équipe de bénévoles, qui prend contact par téléphone avec les contributeurs qui tardent à payer la contribution. En paroisse, quelqu'un a posé la question si les legs que nous avons eu la chance

de recevoir avaient été suscités par ces actions. Je n'ai pas de réponse, parce que nous n'avons pas eu d'échos dans ce sens. Cependant, je pense que les téléphones que font nos bénévoles ont un effet très important et durable auprès de nos membres. Les gens qui sont contactés sont heureux de recevoir ces appels, d'autant plus qu'ils sont rarement approchés par l'Eglise par ailleurs. C'est pourquoi il est fort probable que des volontés testamentaires soient suscitées de cette manière. Je vous rappelle que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres pour notre équipe, et j'estime qu'il serait juste que chaque paroisse délègue au moins une personne à cette activité. Pour en discuter, n'hésitez pas de nous approcher.

Pour en revenir à la taille de notre enveloppe, nous avons d'autres sources qui ont contribué à sa bonne tenue, par exemple les revenus immobiliers qui ont sensiblement progressé cette année, et aussi l'appel de Noël lancé par notre secteur de levée de fonds en lien avec la contribution ecclésiastique, qui a rapporté de l'ordre de Fr. 100'000.-. Vous le voyez, parmi les acteurs déterminants de notre réussite, le secrétariat général et les membres du 4x4 jouent un rôle décisif. Nous leur exprimons notre profonde gratitude.

Au chapitre des finances, il y a malheureusement un bémol à signaler : L'écart grandissant entre la cible missionnaire, notre objectif en matière de soutien à la mission, et la somme des dons remis par les paroisses. Pourtant, les paroisses sont tenues d'atteindre cette cible, qui est fixée ici par le Synode. Le soutien à la mission est un élément central de notre vie d'Eglise, et nous devons le rappeler à nos paroissiens et à nos conseils paroissiaux. Un effort particulier est donc demandé pour qu'en 2013, la cible soit à nouveau pleinement atteinte.

En conclusion, vous voyez que l'équilibre des comptes n'est pas le fruit du hasard. Vous savez combien nous y avons tous travaillé, par nos efforts soutenus pendant des années, comprenant aussi des renoncements, sous la conduite experte de notre président sortant Gabriel Bader. Tout à l'heure, nous allons aborder un rapport qui concerne en premier lieu notre vie paroissiale. Mais le volet financier est également touché. Je pense que nous sommes tous conscients de ce double enjeu pour l'avenir.

Le **président** ouvre la discussion sur l'entrée en matière.

**Commentaire de la Commission d'examen de la gestion par M. Claude Waelti;** son intervention est reproduite ci-dessous.

*Le chiffre de 3'170.52 ne vous dit probablement rien. C'est pourtant le bénéfice officiel annoncé par notre président lors de la présentation des comptes 2009. Tous les résultats officiels des 7 dernières années se sont soldés par des pertes, souvent relativement modestes, hormis le bénéfice de l'exercice 2012 de 14'871.59. La Commission d'Examen de la gestion s'est posé la question de savoir si ce bénéfice était un bénéfice économique ou politique marquant la fin d'une présidence?*

*Afin d'avoir une meilleure compréhension et interprétation des chiffres, nous avons tout d'abord examiné le résultat d'exploitation 1 pour ensuite faire l'analyse de l'exploitation immobilière.*

*La comparaison du résultat d'exploitation 1 de 2012 fait apparaître une perte de 14'040.49 au budget qui prévoyait une perte de 572'100. Cela représente un écart positif de 558'000. On a amélioré les comptes comparativement au budget de ce montant. Si notre exécutif a fait un effort important pour respecter le budget, trois éléments externes expliquent cet écart:*

- *les salaires: ils sont budgétés comme si tous les postes attribués étaient occupés. Or nous savons que tel n'est jamais le cas. L'écart positif des salaires est de 80'000 francs*

pour l'administration, 218'000 pour les salaires des paroisses, soit une amélioration de 298'000.

- Au niveau des recettes, comme déjà mentionné, la rentrée de l'impôt ecclésiastique est supérieure de 93'000 par rapport au budget.
- Le budget prévoyait des dons et legs pour 220'000 francs. Or, ce sont 410'000 francs qui ont été imputés aux comptes 2012, l'amélioration est de 190'000 francs.

En additionnant les 3 éléments précités, on obtient une amélioration globale externe de 581'000 francs.

Les comptes 2011, toujours au niveau des comptes d'exploitation 1 font apparaître un exercice de 69'000 alors que ceux de 2012 font apparaître une perte de 14'000 francs. La différence est trompeuse, si en 2011, nous avons une rentrée d'impôts supérieure de 55'000 francs, en 2012, nous avons attribué aux comptes ordinaires 410'000 francs de dons et legs (contre 266'000 francs en 2011) soit une augmentation de produit de 144'000 francs. De plus, les comptes 2011 sont chargés d'attribution-provisions pour un montant de 144'000 francs alors que ceux de 2012 bénéficient d'un produit de dissolution de provisions pour un montant de 42'000 soit un écart de 216'000 francs. On a donc joué avec les provisions, l'attribution des dons et legs pour fabriquer le bénéfice présenté.

Le résultat d'exploitation mobilière nous laisse songeur. En effet, en 2011, nous avons une perte de 125'000 et, tout d'un coup en 2012, nous avons un résultat positif de 29'000 francs, soit une amélioration de 154'000 francs. S'il est réjouissant de constater une augmentation des revenus de location de 125'000, on ne comprend pas pourquoi on a prélevé 200'000 sur les provisions d'entretien vu qu'en 2012 ces charges ont baissé de 100'000 francs par rapport à 2011. La présentation des comptes d'exploitation d'immeubles montre que l'on s'est préoccupé de montrer un bénéfice et non pas de présenter une exploitation objective.

Nous désirons encore faire part de 3 préoccupations:

1. P.5, il est mentionné qu'on a prélevé 100'000 sur le fond de garantie pour alléger la part de l'employeur des primes pour la caisse de pension. Sachant que le taux de couverture de la Prévoyance ne oscille aux alentours de 60% et que le fond de garantie a été mis à contribution pour 3,5 millions, nous pensons qu'à l'avenir, nous devons renoncer à cet allègement. Tant que Prévoyance ne n'aura pas atteint le taux de couverture de 80%, nous devons préserver le fond de garantie pour pouvoir faire face à de nouvelles obligations de renflouage.
2. La gérance du fond de soutien au financement du CSP "frise la catastrophe". En 2010 déjà, nous avons comptabilisé une perte sur titres de 1000'000 francs. En 2011, nous avons obtenu une rentabilité de 0,1% et enfin, cette année, il nous faut à nouveau essuyer une perte de change de 117'885.03. Récemment, le Synode a adopté une politique de placement qui correspond à celle que pratiquent les caisses de pension. Si 2011 a été une année difficile, 2010 et 2012 sont positives et, globalement, les caisses de pension ont atteint une rentabilité moyenne d'environ 3% pour ces années. Durant cette même période, nous avons perdu plus de 2000'00 francs. Tout laisse à croire que la politique mise en place n'est pas forcément respectée. Nous proposons au Conseil synodal de réexaminer l'attribution de ce portefeuille à l'actuel gestionnaire de fond.
3. Le total du bilan de l'EREN est de 19'417'000 francs, si on y ajoute les réserves latentes, le total du bilan des paroisses et leurs réserves latentes, on peut légitimement estimer qu'on atteint un total global de 50 millions. En Suisse, en plus des sociétés de capitaux,



*toute autre société telle que caisses de pension, fondations, associations qui atteint une telle somme de bilan doit être révisée par un fiduciaire agréé ayant à sa tête un expert-comptable diplômé. Notre administration centrale, prétextant être une société d'intérêt public, et pour des raisons financières évidentes se soustrait à cette obligation légale. C'est dommage, l'EREN n'est pas crédible sur le plan financier. Nous invitons le Conseil synodal à réexaminer ce problème.*

*En conclusion, malgré les remarques que nous considérons comme positives et qui prouvent notre esprit critique, constructif et indépendant, on peut dire que les comptes 2012 sont bons. L'exercice 2012 est sauvé par les dons et legs qui atteignent 1 million et 54'000 francs et permettent d'attribuer 644'000 francs aux réserves et résultats reportés.*

*Nous vous recommandons d'approuver les comptes tels que présentés.*

M. **Johann Robert**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, dit que la paroisse de l'Entre-2-Lacs salue des comptes 2012 équilibrés, bons voire très bons. Puisque, en plus du léger bénéfice, 640'000 francs ont pu être mis en réserve et que la dissolution de provisions n'a pas été nécessaire pour boucler l'exercice. Elle constate que Dieu pourvoit. Il pourvoit au travers de contributions régulières, de dons extraordinaires, mais aussi au travers d'une gestion rigoureuse, d'un bon suivi budgétaire et au travers du travail des ministères des membres du groupe "Accompagnement des contributeurs". Que le Seigneur soit remercié, que le Conseil synodal, le secrétariat général et les accompagnateurs soient chaleureusement remerciés aussi pour leur travail. Sans se voiler la face sur les défis que notre Eglise a et aura à relever, la lecture des comptes 2012 mais aussi celle des années précédentes quasi équilibrés nous permettent de regarder vers l'avenir de manière apaisée. Elle souhaite que cet apaisement puisse se traduire aussi dans le rythme des réformes et des changements dans notre Eglise. Elle demande que la pression soit relâchée sur les permanents, les députés, les Conseils paroissiaux et sur l'institution en général. L'EREN n'est plus en période de crise financière. Le rythme de marche doit être adapté à un travail sur la durée qui permette à chacun de garder ou de reprendre son souffle. Personne ne souhaite laisser quelqu'un au bord du chemin. Elle souhaite aussi que la suite de cette session et des rapports qui suivront soit abordée dans cette perspective.

M. **Pierre Bonanomi**, pour le Conseil synodal, répond:

- Au sujet de la caisse de prévoyance, effectivement, le fond de garantie que l'EREN a la chance d'avoir, va faire le versement colossal dû à Prévoyance.ne et la conséquence va être qu'à partir de l'année prochaine, la contribution annuel que le fond de prévoyance faisait au compte de l'EREN, chacun peut constater que c'est transparent, va prendre fin en 2013. Cette contribution ne pèsera plus le budget de 2013.
- Au sujet de la performance de notre institution bancaire qui gère le fond du CSP, une réunion a eu lieu avec cette banque en présence du CSP. L'attribution du mandat à cette entreprise a été discutée. L'EREN reste avec cette dernière, car elle a respecté toutes les contraintes concernant les investissements (selon les règles LPP). Au moment de la rencontre avec cette personne, il y avait déjà un substantiel bénéfice par rapport au solde du bilan 2012.
- Au sujet de la révision des comptes de l'EREN, la question s'était déjà posée par le passé. Pour une raison que M. Bonanomi ne se rappelle plus, le Synode avait remis la décision à plus tard, mais elle mériterait d'être reposée.
- Au sujet de la pression ressentie, elle provient avant tout de la dernière page des comptes: l'évolution du nombre de protestants de notre canton. Contre cette pression,

personne ne peut agir. Ce qui est faisable, c'est que les protestants viennent à l'Eglise et payent leur contribution.

## **L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité**

### **Discussion de détail**

M. **Johann Robert**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, souhaiterait savoir combien coûtera l'étude Sinus (p. 12) pour laquelle on trouve une première tranche de 20'000 francs sur 2012. M. **Pierre Bonanomi**, pour le Conseil synodal, répond que le coût global sera de 35'000.-.

M. **Johann Robert**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, souhaiterait pouvoir intégrer dans ce tableau sur les actes ecclésiastiques les présentations d'enfants au même titre que les baptêmes.

Le **président** procède au vote et les **comptes 2012 sont approuvés à l'unanimité**.

#### **4. Rapport d'activités:**

##### **Rapporteur: M. Laurent Vuarraz**

Les députés ont reçu 3 rapports d'activités dans ce format: en 2010, "s'humaniser", en 2011, "dessiner, repeindre l'Eglise" et en 2012, "conjuguer la différence, l'altérité, ce qui nous construit". Le but du Conseil synodal est de retracer l'année 2012 afin de pouvoir en être fier, satisfait mais c'est aussi un outil de communication à l'égard des partenaires institutionnels mais aussi politiques (pour les autorités cantonales ou communales). Le Conseil synodal souhaite que ce rapport fasse envie, qu'il donne de l'Eglise une image dynamique, créative, ce que le Conseil d'Etat a d'ailleurs relevé lors de leur rencontre bilatérale annuelle. Merci pour ce travail au responsable de la communication qui a été à l'écoute de ce même Synode qui souhaitait un rapport plus fourni, touffu, dense. Les députés ont été écoutés: ils ont plus d'éléments par rapport à l'action de notre institution lors de l'année 2012.

Parler du passé, c'est une chose, mais parler de l'avenir en est une autre, plus essentielle, d'une certaine manière puisque le rôle est aussi de le composer. Les Neuchâtelois sont remarquables, donc les députés sont également remarquables. C'est, d'une certaine manière ce que nous apprend l'étude "Les milieux de vie" qui a été commandée pour mieux connaître nos contemporains. Les députés en ont lu des éléments dans le rapport d'activités et toute une série d'autres ont été présentés la semaine dernière. Ces renseignements seront analysés dans les semaines qui viennent. Qui sont les protestants de notre canton? Leurs croyances sont-elles chrétiennes ou laïques? Sont-ils des aficionados de rites évangéliques ou aussi shamaniques? En quoi croient-ils et comment? Ce sont quelques-unes des questions que le Conseil synodal s'est posées. L'Eglise a besoin de savoir situer ses contemporains pour trouver les bons mots afin de leur parler, pour être sensible à leurs attentes. Pour le Conseil synodal, il est important de ne pas uniquement se positionner sur la base de préjugés et de stéréotypes. Arrive un moment où il est intéressant d'avoir quelques éléments objectifs pour se situer. Le portrait des réformés de notre région est loin des stéréotypes auxquels on peut s'attendre. Il démontre la difficulté de parler d'une seule voix à des gens aussi diversifiés que ceux que l'Eglise connaît désormais un peu mieux. La diversité et les codes d'appartenance sont bien plus complexes aujourd'hui qu'il y a une trentaine d'années et, dans un univers sécularisé, on peut percevoir quelques-unes des différences, notamment dans les visuels illustrant le rapport d'activité. Les images marquantes, classiques ou étranges qui sont le reflet de ceux qui sont le public de l'Eglise, des 60000 foyers qui se déclarent réformés sur leur déclaration fiscale. Quelques éléments statistiques de ce qui les intéresse. Par exemple: je suis chrétien, mais je ne ressens pas le besoin d'aller à l'Eglise, les

cultes sont trop protocolaires, ma relation avec Dieu est plus personnelle et intérieure, je rejoins la philosophie sartrienne (si vous faites un acte authentique, vous êtes une personne juste), j'ai de la sympathie pour l'EREN, mais je ne sais pas trop comment décrire ma manière de lui appartenir, je me sens appartenir à l'EREN, mais un petit peu marginalement, on a eu la culture, mais aujourd'hui, dans ma famille, on a besoin de regarder un peu ailleurs. Cette diversité est remarquable, réelle et permet de dire d'une certaine manière: ce n'est pas aux Neuchâtelois de rejoindre l'EREN, mais c'est à l'EREN d'aller vers les protestants neuchâtelois. Dans les temps qui viennent, l'institution va pouvoir développer des langages spécifiques pour s'adresser à ces différents publics moins linéaires, plus diversifiés. C'est un défi de communication mais aussi d'ordre spirituel ou ecclésiologique. Comment adapter nos services actuels afin qu'ils intéressent des gens aussi diversifiés que ceux qu'on apprend à connaître. Innover, c'est croire et peut-être qu'une piste de solution est dans ce slogan. Innover c'est croire: c'est un des chapitres du programme de législature 2012-2016. Et ça tombe bien puisque nous sommes dans le berceau de l'innovation en pensant à la Swatch et aux nombreux brevets qui sont développés dans notre berceau jurassien. L'innovation fait partie de notre ADN commun. Alors, il serait peut-être bien de s'en inspirer dans une institution comme notre Eglise. On peut se délecter d'une certaine innovation dans les récits bibliques également. Notre héritage protestant nous invite à innover, à créer. Il ne peut que se réjouir d'entendre le pasteur Christian Miaz vouloir surfer sur la vague de l'innovation. Innover, c'est prendre le risque de la foi.

Deux exemples très concrets: le projet d'assistance spirituelle de crise ouvre à l'EREN un nouveau champ d'exploration. Le but est d'offrir un accompagnement dans des situations qui exigent de la réactivité, dans l'urgence notamment et qui nous pose des questions pertinentes: comment être présent, en tant qu'Eglise, dans les temps de crise de l'entreprise.

Avec la paroisse numérique, comment peut-être garder les liens prolongés dans le monde réel? Pourquoi ne pas se dire qu'on peut conserver des liens dans le monde numérique quand ils se sont distendus avec des paroissiennes et des paroissiens dans la vraie vie. Facebook, par exemple, vient révolutionner la pastorale du catéchisme: ce réseau permet de tisser des liens avec les catéchumènes. Plusieurs ministres qui l'utilisent disent le côté incontournable mais aussi la possibilité d'utiliser ces outils pour faire du catéchisme, du catéchisme existentiel et travailler des thèmes profonds sur des questions qui traversent ces réseaux. Un témoignage numérique qui vient bousculer nos habitudes. Que devient la recherche de Dieu à l'heure des moteurs de recherches? Qui est mon prochain à l'époque du WEB. Quel est le sens des frontières paroissiales à l'heure des réseaux sociaux? Pas mal ces questions? Il n'a pas les réponses mais laisse volontiers les questions. Facebook n'est qu'un moyen de se rencontrer dans la vraie vie ou de conserver les liens qu'on a construits dans la vraie vie. C'est une réalité: les personnes aussi intéressées par les activités de l'EREN mesurent aussi notre attractivité à la capacité qu'elle a de présenter des projets nouveaux, innovants qui les rejoignent dans leur sensibilité. Ce constat est aussi posé par l'étude qui ouvre ce rapport d'activités et les éléments complémentaires à décrypter dans les temps qui viennent. Le décryptage de ce matériel va permettre au Conseil synodal et au Synode de pouvoir vérifier l'adéquation des pistes qui sont notamment dans le programme de législature afin d'assurer que les propositions qui sont faites sont utiles par rapport aux protestants de notre canton. L'EREN doit développer son esprit d'innovation, c'est follement motivant, c'est vrai, car cela mobilise notre créativité, c'est un risque aussi, car cela nous positionne face à ce choix: sommes-nous des chrétiens, des protestants innovants. Le Conseil synodal est persuadé que oui, l'EREN est innovante, chacun avec son talent, alors n'attendons pas!

M. **Jean-Claude Barbezat**, pour la CEG, parle d'abord du rapport en mentionnant que l'œil averti du député aura remarqué qu'à la p. 20 de ce rapport, le texte est préparé par la CEG. Ce texte est le rapport proposé par la commission avec le titre "Rapport d'activités". La mention du

document "Revue de l'année 2012" n'est pas de son cru, mais c'est bien cette page qui fait foi pour leur rapport.

Quelques éléments logistiques viennent compléter le rapport. Pendant l'année 2012, la CEG s'est réunie à 7 reprises avec au programme: évaluation du programme de législature 2008-2012, rencontre avec les conseillers synodaux qui ont vécu l'entier de ce programme; ils ont suivi l'élaboration du programme de législature 2012-2016; ils ont, comme à l'accoutumée, fait l'étude des comptes et budgets avec le conseiller synodal responsable ainsi que le secrétaire général; ils ont encore fait une rencontre-visitte au secrétariat général. La composition de la CEG, théoriquement est de 5 membres députés: 3 laïcs et 2 ministres. A l'heure actuelle, elle est de 3 laïcs (Mme Mireille Donati, M. Claude Waelti et M. J-C. Barbezat), côté ministres, le pasteur Florian Bille a siégé le premier semestre et n'a pas été remplacé: inutile de faire un dessin pour voir ce qui manque. Il est utile d'ajouter que la CEG a été sollicitée pour envisager d'étudier à l'occasion les directives édictées par le Conseil synodal, celles-ci étant à voir en conformité avec le Règlement général.

Le **président** ouvre la discussion d'entrée en matière.

M. **Vincent Schneider**, paroisse de la Chaux-de-Fonds, en son nom a trouvé ce rapport très riche et complet. Il a beaucoup aimé l'éditorial du pasteur Bader qui relève l'importance d'écouter. Il y a été particulièrement attentif car il vient de lire un livre "Le Temps presse, réflexions pour sortir les églises de la crise" de Virgile Rochat. L'auteur dit (p. 66): "Au vu du fossé considérable qu'il existe entre les églises historiques et les besoins et attentes spirituelles contemporains, il va s'agir d'établir ou de rétablir un contact, une relation entre la société et les églises. Et au vu de la dégradation importante de l'image des grandes églises, opérer une modification de la posture. La toute première chose, la condition de base est simple à énoncer, mais difficile à réaliser: il va s'agir d'établir une relation où chacun puisse prendre la parole, s'exprimer et exprimer ses convictions, ses craintes, ses attentes. Pour les grandes églises, pratiquer une écoute bienveillante et non jugeante, une écoute qui cherche non pas à récupérer, voire condamner, mais à discerner les attentes profondes derrière ce qui est dit". Une des pistes sur laquelle l'EREN s'est lancée est l'étude Sinus dont le présent rapport parle abondamment et dont la presse s'est faite l'écho. Pourquoi pas, mais il se réjouit d'avoir les résultats. Il regrette cependant que le présent rapport ne souligne pas quand même la problématique liée à cette étude: elle est faite pour des chefs de produits pour connaître le profil des consommateurs dans le but de renseignements précieux pour la planification et la régulation du produit et des mesures de communication. Quand il lit ces mots, il prend peur d'être un jouet entre les mains de spécialistes de la psychologie; nous sommes des êtres manipulables, à qui on va faire acheter n'importe quoi! Il se demande si c'est vraiment de cette manière que l'Eglise doit se mettre à l'écoute de ses contemporains. Et comment notre Eglise est perçue par les personnes qui ont lu ces articles et qui ont eu la curiosité d'aller voir sur Google de quoi il s'agissait. Sans parler de ces noms ridicules dont les concepteurs nous ont affublés. Quand il lit (p.4) que les entreprises commerciales ont mieux réussi leur virage, cela fait froid dans le dos. Il se sent un peu, en tant que consommateur, comme une souris dans l'aquarium d'un énorme serpent prête à être dévorée toute crue. Même s'il est prêt à entendre le souci du Conseil synodal, qu'il partage, face à la pérennité de notre Eglise, il se demande quand même s'il est judicieux de prendre cette comparaison pour parler de la mission de l'Eglise.

La **pasteure Karin Phildius**, paroisse des Hautes-Joux, aurait envie de féliciter pour le travail qui a été fait, la richesse de ce rapport ainsi que le contenu. Par rapport à cette étude qui coûtera 35'000.-, elle la trouve intéressante, car enfin on aura un tableau plus précis de qui sont les paroissiens. Il est évident que dans le travail pastoral, il y a différents publics avec une multitude d'attentes, il y a divers styles de vie aujourd'hui. La prochaine étape fera nettement la différence

d'avec le milieu de l'entreprise: l'Eglise n'a pas un produit à vendre mais elle va voir comment essayer d'évangéliser. Le petit noyau des paroissiens qu'on connaît n'est qu'une toute petite partie de l'ensemble paroissiens et on connaît un petit peu mieux cet autre public.

M. **Laurent Vuarraz**, pour le Conseil synodal, précise que, concernant le vocabulaire et les mots barbares, le Conseil synodal a décidé de garder ce vocabulaire parce que ce rapport s'adresse aussi à un univers de partenaires, institutionnels et politiques même si cela provoque quelques questions dans le Synode. Quel est le cercle qu'on connaît le mieux: celui de nos proches, de ceux qu'on voit le dimanche ou celui des 60'000 foyers du canton de Neuchâtel? Cette démarche est faite pour s'approcher de ceux qu'on connaît le moins.

C'est vrai, la méthode vient du monde de l'économie, mais elle est aussi utilisée par des ONG. Enormément de personnes qui s'interrogent sur leur public cible utilisent cette méthode. Les milieux réformés aimeraient bien que cela soit simple, qu'on puisse identifier une personne et voilà, on ressemble tous à ça! Mais on se rend tout-de-suite compte de la limite. Dans les écrits pauliniens, par exemple, Paul s'adresse à des communautés différentes dans des styles différents. Mais comment s'adresser à toutes ces personnes dans notre mission d'Eglise ? C'est la première page du programme de législature mais aussi de notre Constitution.

M. **François Aubert**, paroisse des Hautes-Joux, a une question de détail: p.12, y a-t-il une inversion dans la couleur ? M. **Laurent Vuarraz**, pour le Conseil synodal, lui répond que c'est le cas.

La **pasteure Delphine Collaud**, au nom de la commission de consécration, réagit à son très court compte-rendu en précisant que la commission a d'abord un travail d'évaluer des personnes qui demandent une consécration. C'est vrai qu'il a d'autres sujets que la commission souhaiterait travailler, mais cette année, elle n'a pas eu davantage de temps.

M. **Jean-Claude Barbezat**, pour la commission d'examen de la gestion en 4 points:

- Rapport: cahier bien présenté, bonnes photos, graphique clair, contenu global vaste. Cependant l'ordonnement des sujets laisse un peu songeur: lors de la réorganisation du Conseil synodal et des services, il avait été question de façon insistante de stratégie (Conseil synodal) et d'opérationnel (les services cantonaux). L'enchaînement des pages du rapport ne permet pas de dégager facilement l'un de l'autre. Ils s'entremêlent tout au long du document. De plus, le législatif, Synode et commissions synodales, sont placés quelque part dans le document de façon presque aléatoire. Il sera difficile pour un lecteur non averti, de comprendre la structure de l'EREN.
- Programme de législature: l'ancien programme a posé à la CEG des difficultés de suivi. Quant au nouveau, il semble plus facile à évaluer. Il faut encore que le nouveau programme soit approché, apprivoisé par le nouveau Conseil synodal.
- Critiques: la CEG constate que l'année 2012 a été riche en critiques envers le Conseil synodal voire aussi les services. Critiques constructives lorsqu'elles portent sur des sujets synodaux ou lors de rencontres professionnelles. Des vues différentes peuvent être enrichissantes pour la marche de l'Eglise. Par contre, lorsque les critiques attaquent les personnes elles-mêmes, lorsque des personnes de l'EREN se sentent dénigrées au point de se sentir écartées par des remarques ou des attitudes blessantes, on ne peut que déplorer cela.
- Adieu M. le Président ! Au tour de la CEG d'exprimer des remerciements au pasteur Gabriel Bader. Les rencontres ont souvent permis un échange constructif et bénéfique.

Dans ces rencontres, la CEG pouvait mieux saisir les intentions du Conseil synodal tout en pouvant exprimer ses observations et remarques. Elle en retient une écoute réciproque, empreinte d'un esprit tourné vers la construction. Bien des domaines ont été évoqués en sa présence: relationnel, juridique, historique, organisationnel, financier, paroissial, etc. Autant de domaines qu'il connaît bien. La CEG remarque aussi que voir le pasteur Bader comme un manager, c'est un peu caricatural, certes il a pu, selon ses paroles, resserrer les boulons, mais rappelons que le conducteur spirituel était toujours présent, lors des cultes par exemple et en particulier le culte télévisé de l'Ascension.

En conclusion: il salue le travail du Conseil synodal dans son ensemble, face à de nombreux écueils. La CEG souhaite que l'équilibre entre anciens et nouveaux s'établisse sans heurts.

**L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.**

## **6. Rapport n° 1 du Conseil synodal s'agissant du tableau des postes et des conséquences sur la vie communautaire**

**Rapporteur: M. Gabriel Bader:** son intervention est reproduite ci-dessous.

*Ceux qui craignent que je sois un peu long sur ce rapport ont raison, mais c'est faire honneur à l'immense travail qui a été exécuté et au nombre de personnes qui se sont impliquées et, évidemment, vous l'aurez compris aussi, aux enjeux pour notre Eglise.*

*Comment, dans notre Eglise, parler des forces de travail? On peut en parler de plusieurs manières: sous le vocable de RH (conditions de travail), avec un vocable de justice (équité, de la manière dont on répartit les forces de travail entre les paroisses afin que toutes les paroisses se trouvent sur un même plan) et on peut parler des forces de travail en terme de mission (projet, de ce que nous voulons réaliser ensemble). Ce rapport vise à évoquer nos forces de travail sous ce vocable: notre mission, celle que nous voulons assumer ensemble. Le synode a bien compris cette dimension lorsque, en 2010, il ne s'est pas satisfait du tableau des postes et de la grille de calcul qui étaient proposés à ce moment-là et qui demandait de réfléchir à l'avenir à des critères pour répartir les postes qui parlent aussi de la question de la mission et notamment de la manière dont ces postes allaient avoir une influence sur les projets que nous menons et sur la vie communautaire que nous construisons ensemble. Il est vrai que penser "tableau des postes", une question structurelle et en même temps "vie communautaire", toute une question fondamentale de notre vie d'église relève d'une certaine gageure, il faut admettre que tous ceux qui ont travaillé à la rédaction de ce rapport, et ils sont nombreux, ont accepté d'assumer cette gageure et je les remercie, il y a eu beaucoup de moments chauds, mais passionnants dans ce travail.*

*Un autre élément que le Synode de 2010 a demandé, c'est que cette réflexion se passe avec de la consultation. Je vais vous donner un rapide aperçu de la manière dont le Conseil synodal a travaillé de manière participative dans ce dossier. D'abord, ce n'est pas le Conseil synodal seul qui a travaillé, mais c'est un groupe de travail qui incluait des personnes venant des paroisses. Ensuite, ce groupe de travail a présenté des résultats au Synode de juin 2012, sous forme d'un premier rapport posant quelques hypothèses de travail, quelques pistes et récolter des échos. En septembre et début octobre 2012, le groupe a organisé deux soirées publiques au cours desquelles, il a expliqué comment il allait continuer et surtout comment une vaste consultation allait être menée (80 personnes ont participé à ces deux soirées). A partir de là, nous avons ajouté au groupe de travail, un groupe de pilotage (groupe de personnes un peu plus large qui*

représentait plus de paroisses et de lieux d'église), qui a été consulté par le groupe de travail à plusieurs reprises, ce groupe de pilotage était chargé de donner des échos, de donner des critiques, de signifier où les travaux posaient des difficultés et où les idées et les hypothèses étaient facilement acceptables. Nous avons ensuite mené la première étape du sondage quantitatif sous forme d'un questionnaire (550 personnes ont répondu: cela donne une bonne photographie). L'avantage d'un questionnaire, c'est que toutes les personnes répondent au même niveau. Il y a une sorte d'aplanissement des voix. Le grand défaut du questionnaire quantitatif c'est qu'il est parfois difficile à interpréter et il n'y a pas de nuances. Raison pour laquelle il y a eu une deuxième phase, un sondage plus qualitatif qui, sur les mêmes sujets a pour objectif de rencontrer les gens et de discuter avec eux pour percevoir un certain nombre de choses qui sont plus de l'ordre de la qualité. Ce sondage qualitatif s'est fait sous la forme de 3 rencontres organisées en février regroupant 140 personnes, dont le but était de présenter les résultats du sondage qualitatif et d'essayer ensemble de discuter d'un certain nombre d'interprétations sur les résultats de ce sondage. Là encore, il y avait possibilité de réagir, de donner des avis. Après ce sondage, le groupe de travail a réalisé une première ébauche de rapport qu'il a testé auprès d'un échantillonnage de personnes qui étaient des gens venant de plusieurs paroisses, une quinzaine de personnes qui ont lu en avant-première ce rapport et qui ont fait un certain nombre de remarques. Puis, dernière phase de consultation, le rapport a été proposé à l'ASEMPEREN, association des employés de l'Eglise. Voilà toutes les phases qui ont permis à beaucoup de personnes de s'impliquer et de réagir, de donner leur avis. A chaque phase, le rapport a été modifié et il y a aussi un certain nombre de suggestions qui viennent directement de ces phases de consultation.

J'aimerais parler un tout petit peu plus lentement et raisonnablement pour vous présenter un certain nombre de points saillants qui émanent de ces consultations et en particulier des sondages quantitatif et qualitatif. Il y a des éléments qui ressortent du sondage quantitatif et qui nous montre assez clairement ce que les paroissiens ne veulent pas. Je précise que les paroissiens qui ont répondu à ce questionnaire sont tous des paroissiens qui ont un certain engagement dans l'Eglise, une certaine présence, voire même qui portent des responsabilités. Une des choses que les paroissiens ne veulent pas, c'est plus de cantonalisation, cela signifie que si nous allons, et c'était le prérequis de ce sondage, vers une diminution des postes de travail, elle ne doit pas être compensée par plus de cantonalisation.

Une deuxième chose que nos paroissiens ne veulent pas, c'est la diminution de la fréquence de nos activités, c'est-à-dire, de leur point de vue, ils aimeraient que, si on a moins de forces, qu'ils puissent continuer d'aller tous les dimanches au culte, cela ne veut pas forcément dire tous les dimanches dans leur lieu, mais en tout cas que l'activité pour eux soit possible tous les dimanches. Ils vont préférer, et on le voit aussi dans la suite du sondage, des regroupements ou des organisations qui vont permettre la fréquence de l'activité à laquelle ils tiennent puisse exister.

J'en viens aux éléments que les paroissiens ont soulignés comme étant des éléments possibles voire souhaitables, je le précise, toujours avec le prérequis d'une diminution de poste, on est bien d'accord que ce prérequis existe dans les réponses qui nous sont données.

Une chose qui nous a beaucoup frappés, c'est que les paroissiens envisagent avec une immense facilité la mobilité des permanents (la proportion de réponses favorables était très importante). Pour eux, que soit un pasteur d'une autre paroisse qui vienne dans leur paroisse organiser une activité ou imaginer que leur propre pasteur aille dans une autre paroisse pour répéter une activité qu'il a conduite dans sa propre paroisse ne pose pas de difficulté. Ils sont extrêmement ouverts à cela. Je viendrai un tout petit peu plus loin sur une interprétation qui a été donnée dans le dialogue avec les personnes que nous avons rassemblées.

*Un autre élément souligné par les paroissiens, c'est la question de la qualité. Dans les activités, les paroissiens tiennent à maintenir un niveau de qualité et cette dimension, qui touche au contenu, de la manière dont les choses sont animées, vient avant la question de la proximité. Autre élément que les paroissiens peuvent tout-à-fait accepter, voire soutenir, toujours dans la perspective de diminution de postes, c'est des regroupements d'activités. Ils peuvent se faire entre deux paroisses voire au sein de la même paroisse de manière très claire. Il y a une volonté fortement exprimée de dire que, pour un certain nombre d'activités, nous pouvons envisager des regroupements. Il y a un partage équitable entre ceux qui pensent que ces regroupements se feront surtout au sein de la même paroisse et surtout entre les autres paroisses.*

*Autre élément qui ressort de ce sondage, c'est la capacité des paroissiens de voir se développer le sens de la vie communautaire dans sa dimension paroissiale. Les paroissiens sont aujourd'hui prêts, et ils le disent très clairement, à dire que notre communauté, c'est la paroisse dans laquelle nous sommes. Il y a deux fronts à cette affirmation qu'on peut vérifier dans d'autres questions, le premier front, c'est de dire: "En tout cas, la communauté, ce n'est pas le canton, faisons attention de ne pas trop cantonaliser, la dimension communautaire doit se réaliser dans la paroisse. Et l'autre front, c'est de dire, mais à l'intérieur de la paroisse, il y a peut-être encore des éléments trop compliquée qui rendent difficile une identification d'une communauté paroissiale et c'est pour ça, on comprend, que des paroissiens peuvent soutenir assez largement des regroupements d'activités au sein d'une même paroisse. Ce qui est assez surprenant dans cette catégorie-là, c'est que le culte est l'élément au sujet duquel les paroissiens disent le plus que nous pourrions faire des regroupements, pas entre paroisses, mais au sein de la même paroisse. Ce qui renforce cette idée que les paroissiens ont aujourd'hui une certaine compréhension, ou en tout cas aptitude à imaginer leur vie communautaire comme étant une vie paroissiale.*

*Voilà quelques éléments qui ressortent du sondage qualitatif, lors des trois soirées avec en tout 140 personnes; je ne relèverai que quelques points assez rapidement:*

*Lorsqu'on parle de collaboration entre paroisse, elles sont imaginables pour des activités mais plus difficilement imaginable sous la forme que nous avons imaginée au début: de création de postes inter-paroissiaux, même si certaines paroisses se sont lancées spontanément dans cette idée. La création de postes inter-paroissiaux rencontre un certain nombre de difficultés qui mettraient aujourd'hui les paroissiens dans une situation de réticence. Cela ne veut pas dire que ce qui se fait déjà ne peut plus se faire mais cela veut dire que cela ne sera pas la piste que nous allons poursuivre. Nous allons renoncer à faire des propositions de postes inter-paroissiaux.*

*Un autre élément qui est ressorti très fortement, c'est que les services cantonaux sont mal connus, en particulier beaucoup de paroissiens très engagés dans l'Eglise ne se rendent pas du tout compte que la majorité des postes qui sont dans les services cantonaux sont des postes de proximité, d'accompagnement spirituel individuel puisque la grande majorité sont des postes d'aumônerie. Là, je crois que c'est une interpellation qui nous a été renvoyée à nous Conseil synodal qui doit vraiment faire un effort pour faire connaître les services cantonaux de manière à ce que, lorsqu'on doit chercher l'avis des personnes, on puisse avoir des réponses qui correspondent à la réalité que nous vivons et pas des réponses suspendues dans l'inconnu. Ce constat, nous l'avons au travers du sondage quantitatif mais il a pu être vérifié dans la discussion avec les paroissiens.*

*Le troisième élément qui nous a paru assez intéressant dans l'interprétation que nous avons faite ensemble, dans la discussion, s'agissant notamment de la mobilité des permanents, on se demandait si les paroissiens étaient favorables à la mobilité des permanents parce que, somme toute, c'est quand même plus facile pour eux de rester chez et d'avoir toujours un pasteur chez eux et, au fond, dans cette discussion, dans le sondage qualitatif, d'autres choses nous ont été*



dites, notamment que les paroisses qui se sont essayées à la mobilité, au regroupement ont fait des expériences très positives, que les gens, aujourd'hui, dans les paroisses où ça existe sont capable de vivre: on l'a fait et, au fond, ça a été difficile au début, on s'en est rendu compte que ça allait très bien et que ça nous apportait des satisfactions.

Aujourd'hui, que propose le Conseil synodal? J'aimerais répondre à cette question sur le fond avant d'entrer dans quelques détails que vous avez surtout dans le texte. Le Conseil synodal, sur proposition du groupe de travail, aimerait renforcer la dimension paroissiale et en particulier, la dimension de communauté paroissiale. Nous pensons à ce sujet qu'il faut que nous écoutions nos paroissiens, que nous prenions acte que nos paroissiens sont prêts à ça et sensibles à ça. Je reviendrai un peu plus loin sur ce que ça signifie, notamment par rapport à d'autres espaces communautaires au sein des paroisses, notamment attaché aux lieux de vie. Mais ce que nous voulons comme Conseil synodal, c'est renforcer la dimension paroissiale et donc la responsabilité et le rôle du Conseil paroissial. Ce nous souhaitons aussi, c'est simplifier les structures paroissiales. Nous avons au travers d'EREN 2003 simplifié les structures cantonales mais un peu complexifié les structures paroissiales. Il le fallait pour toutes sortes de raisons et les structures qui ont été mises en place dans les paroisses ne sont pas les mêmes dans chaque paroisse ont aidé à faire avancer le processus EREN 2003. Aujourd'hui, nous pensons qu'avec l'évolution de l'environnement, l'évolution de la vie des paroisses, il nous faut veiller à simplifier les structures paroissiales ou en tout cas il ne faut pas que les structures paroissiales nous freinent dans quelque espace communautaire que ce soit. Ce que veut le Conseil synodal, c'est aussi encourager les collaborations entre paroisses. Il y a de nombreux domaines, les paroissiens montrent qu'ils sont prêts à ça, que c'est tout-à-fait possible et même profitable de faire une formation d'adultes, de faire une étude biblique, de faire un certain nombre d'activités en collaboration avec d'autres paroisses. Cela ne veut pas forcément dire que tout le monde se rassemble dans un endroit, mais cela veut dire que ce qui est réalisé dans une paroisse peut être envoyé, copié dans une autre paroisse. Il y a donc toute sorte de collaborations possible dans la collaboration mais essayer de renforcer ces synergies. J'aimerais dire que cela se fait déjà beaucoup dans plusieurs paroisses.

Enfin, quelque chose qui concerne plutôt la manière dont nous proposons d'avancer. Vous l'avez vu dans le rapport, nous proposons un échéancier depuis aujourd'hui jusqu'à 2016 avec un certain nombre de décisions que nous proposons aujourd'hui, d'autres décisions en 2014, d'autres en 2015 et enfin en 2016. Il ne nous faut pas tout décider aujourd'hui, d'abord parce que, vous l'avez lu dans le rapport, c'est extrêmement important que chacune des paroisses mesure comment les choses se présentent dans sa situation et que chacune des paroisses imagine le projet par lequel elle pourrait renforcer la dimension paroissiale, éventuellement simplifier les structures paroissiales et, éventuellement envisager des collaborations paroissiales. Chaque paroisse aura à faire son propre projet en fonction de sa situation. Donc, les décisions qui seront prises en 2014, 2015 devront se faire sur la base de ce qui est proposé par les paroisses, c'est pour ça qu'il faut se donner du temps pour vérifier que les hypothèses que nous formulons aujourd'hui soient justes, le cas échéant, nous y renoncerons. Un processus itératif signifie qu'à chaque étape décisionnelle, nous avons la possibilité de revenir sur la décision précédente et de nous dire voilà: en 2013, nous avons décidé, par exemple d'arrondir au demi-poste, puis on nous propose en 2016 de les arrondir au poste entier, mais il est possible qu'en 2014, 2015 ou 2016, on se rende compte que ça n'était pas du tout une bonne idée et qu'on revienne sur un certain nombre de principes. Le processus itératif, c'est de se dire: on se met en chemin ensemble, on lance une impulsion en prenant les premières décisions qui nous permettent d'avancer, on fait un bout de parcours ensemble, chaque paroisse réfléchit à quelques idées de la manière de mettre en œuvre dans sa paroisse ce qui est proposé et on revient ensemble au Synode en disant: "Voilà ce qui était proposé au synode de 2013, où on en est, est-ce qu'on valide et on continue? On valide et on en reste là? Est-ce qu'on revient sur ce qui avait été décidé?"

*Les points de difficultés: dans les différents échanges que nous avons eus, nous avons bien repéré que certaines thématiques suscitaient plus d'émotions que d'autres, j'aimerais évoquer quelques-unes de ces thématiques:*

- on nous a dit, avec raison, qu'il fallait ne pas nous mettre en opposition, quand on parle de communauté, la communauté paroissiale et les communautés locales. Il y a au sein des paroisses des groupes, des lieux de vie ou des groupes qui se rassemblent sous une autre forme, qui constituent de vrais espaces de vie communautaire et qui développent une vie communautaire, il faut le savoir, et ces groupes, évidemment nourrissent là le sens de la communauté. Moi, je vais même encore plus loin que cette remarque qui nous est faite. Nous constatons, et nous en avons déjà parlé, il y a encore d'autres types de communautés, d'autres développements communautaires aujourd'hui, Laurent Vuarraz a fait allusion au réseau Facebook, mais il y a aujourd'hui des liens communautaires qui se tissent d'une tout autre manière parmi les jeunes adultes que à quoi nous sommes habitués dans nos réflexes traditionnels et, là aussi, il faudra les intégrer et en parler. Notre idée, quand nous disons que nous devons favoriser la dimension communautaire paroissiale, n'est en tout cas pas de dévaloriser d'autres espaces communautaires, ce que nous souhaitons, c'est que, au niveau paroissial, il puisse y avoir cette valorisation qui est faite par le Conseil paroissial lui-même.*
- On a parlé dans notre rapport de penser à la fin des Conseils de communauté locale et à remettre en question la structure des lieux de vie. Ça, c'est le point le plus difficile. Nous le voyons déjà dans l'échéancier, on ne va pas prendre de décision à ce sujet aujourd'hui. Nous allons discuter, je le répète, il faudra vérifier dans vos paroisses, ce que cela signifie et revenir pour rediscuter quant à savoir si cette hypothèse est une bonne hypothèse. Mais il y a dans notre Eglise, certaines paroisses qui ne comprennent pas le problème parce que leur paroisse n'est pas constituée en lieux de vie et qu'ils ne voient pas très bien à quoi on fait allusion. Il y a d'autres paroisses qui ont des lieux de vie et qui, pour eux, voient une véritable chance pour l'équilibre paroissial. J'aimerais relever ce que j'ai entendu tout récemment: une personne nous disait: "Moi je ne veux pas que mon Conseil de communauté locale disparaisse parce que, si mon lieu de vie disparaît, il serait bouffé par le lieu de vie d'à côté!" moi je trouve ça terrible, dans une Eglise, au sein d'une même paroisse qu'on puisse vivre un espace communautaire sous une sorte de menace constante que l'espace communautaire d'à côté, de la même paroisse vienne reprendre des prérogatives chez nous. C'est de ça que je parle quand je parle d'une forme de concurrence. De mon point de vue, le Conseil paroissial devrait pouvoir dire: C'est fantastique, dans notre paroisse, il y a un lieu de vie qui fonctionne très bien de point de vue-là et il y a un autre espace communautaire ici, dans la même paroisse, qui développe d'autres aptitudes, d'autres sensibilités et dont on a aussi besoin, et ces deux lieux de vie pourrait être soutenus par une vision paroissiale et c'est ça qu'on aimerait essayer de développer dans cette idée. Je ne pense pas, et nous devons être prudents avec ça, que les structures de lieux de vie vont garantir la vie communautaire des lieux de vie! C'est le comble, je ne crois pas que les structures vont garantir ces espaces communautaires, je crois que dans la grandeur des paroisses d'aujourd'hui, les capacités de collaboration et de regroupement que vous avez déjà développé, on peut très bien imaginer que différents espaces de vie communautaire soient soutenus par le Conseil paroissial dans une dimension globale de la paroisse.*
- L'arrondi des postes: nous proposons aujourd'hui d'arrondir les postes au demi-poste, nous avons décidé en 2010 d'arrondir les postes au quart de poste, non plus avoir des dixièmes, avec une hypothèse pour 2016, mais qui reste à discuter. On nous a posé la question, mais est-ce que vraiment vous pensez qu'arrondir les postes au demi va encourager la collaboration entre paroisse? Ma réponse est claire: non, la seule chose qui*

*va nous permettre, en Eglise, de créer des synergies, de partager ce qu'on a fait et de le montrer à une autre paroisse, d'aller chercher du jus ou des idées dans la paroisse voisine, la seule chose qui va nous permettre ça, c'est notre volonté de le faire. Ce n'est pas avec des structures qu'on va renforcer ça. Ce que nous voulons là, c'est un petit clin d'œil, c'est un petit coup de pouce pour se dire: allons dans cette direction, ou les forces de travail dans notre Eglise ne sont plus calculées seulement selon dans un souci de donner une équité à la décimale ou je ne sais combien de chiffres après la virgule, mais que nous puissions parler de nos forces de travail de manière un peu plus globale, en pensant que nous allons surtout réaliser une mission ensemble, quitte à le faire avec la paroisse d'à côté. Mais nous pensons qu'arrondir les postes aujourd'hui au demi-poste près, et avec l'hypothèse de les arrondir au poste entier en 2016, nous pensons que nous pouvons aider à prendre un peu cette distance et se dire que oui, on a de la chance d'avoir ces postes dans notre Eglise et accomplir notre mission.*

- *La collaboration entre le Conseil synodal et les paroisses: on a entendu des phrases qu'on entend dans d'autres circonstances par rapport à nos propositions d'accompagnement: "On ne veut pas que le Conseil synodal se mêle de nos affaires!" Mes amis, je regretterais qu'on en soit là. Je crois qu'on est dans une Eglise presbytéro-synodale et que nous avons tout intérêt à trouver toutes les collaborations possibles, de la meilleure façon que ce soit. Il est des devoirs du Conseil synodal, je le dis dans des termes réglementaires, de surveiller les activités des paroisses, mais il est surtout de la mission du Conseil synodal d'accompagner les paroisses, de leur proposer quelques outils et quelques idées pour voir comment on pourrait réfléchir à une telle thématique qui n'est pas très simple et sur laquelle un groupe a déjà travaillé depuis 2 ans, je crois qu'il est possible que le Conseil synodal puisse venir proposer quelques aides, quelques échéanciers pour que nous puissions avancer tous ensemble.*
- *un autre élément qui est important dans cette collaboration, pour que nous puissions prendre des décisions synodales en 2014, 2015 et 2016, il faut absolument qu'on ait au moins un petit pot commun dans la manière dont nous allons présenter nos projets, sinon, on n'aura aucune possibilité de prendre une décision d'Eglise sur la suite de ce cheminement. C'est important que le Conseil synodal puisse faire le lien, puisse dire: "Eh bien on voit que sur cet aspect, ça avance très vite là et les autres sont aussi prêts à y aller!" vous voyez, il y a un effort d'harmonisation de la manière de travailler qui va être importante pour nous puissions prendre les décisions sur la base de ces projets ces prochaines années.*

*Le minimum, pour avancer aujourd'hui, je vous l'ai dit, c'est que nous entrons dans un processus interactif. On ne joue pas tout aujourd'hui, mais je vous dit aussi assez clairement: "Ne nous y trompons pas, si nous n'entrons pas en matière, si nous n'acceptons pas les 2 ou 3 premières résolutions de ce rapport, nous enterrons ce rappo;. ça ne va pas être possible car je ne vois pas comment, l'équipe du Conseil synodal, nouvelle ou pas, reprenne un dossier qui n'aurait pas avancé d'un pas, qui a été travaillé pendant 2 ans, qu'il ressorte ce dossier en se demandant comment il va avancer.*

### **Discussion sur l'entrée en matière:**

**M. François Aubert**, paroisse des Hautes-Joux, dit que son conseil paroissial s'est posé un certain nombre de questions auxquelles le pasteur Gabriel Bader a déjà répondu. En prenant connaissance de ce rapport, avec les différents éléments présents (Vie communautaire dans les paroisses, abandon des structures des lieux de vie, abandon de la collaboration inter-paroissiale, le fameux tableau 2013 et l'autre encore plus fameux pour 2016), il s'est arrêté sur tout ce qui liait ces différents éléments, la diminution des postes s'accompagnant d'autres mesures qui sont,

pour certaines en tout cas, tout-à-fait positive. Il aimerait remercier le Conseil synodal et le groupe de travail, au nom de la paroisse des Hautes-Joux pour ce travail.

La réduction des postes au sein des paroisses implique, bien évidemment, des conséquences sur la vie paroissiale et sur les priorités à mettre en place. Mais le Conseil paroissial des Hautes Joux a exprimé une certaine inquiétude au sujet de ce que l'autorité de notre Eglise préconise, en matière de mesures uniformes sur la vie communautaire des paroisses. En effet, dans certains lieux, la vie communautaire locale est intense et la disparition des structures de lieux de vie est dommageable, dans d'autres lieux, l'attachement à des célébrations de plusieurs cultes dominicaux revêt une importance considérable et le Conseil paroissial craint que la réduction drastique proposée n'ait des conséquences sur l'éloignement de certains paroissiens. C'est un problème très important pour la paroisse des Hautes-Joux, dont la structure impose une grande mobilité. Il faudrait prendre les recommandations du groupe de travail et du Conseil synodal comme des suggestions et laisser aux paroisses, en tout cas celles qui rencontrent des difficultés dans ce domaine, le soin d'adapter cette nouvelle situation aux forces, permanentes et bénévoles, dont elle dispose.

En ce qui concerne le tableau des postes proposé en 2013, la paroisse n'entend pas s'y opposer, car c'est le résultat d'un grand travail, complexe, et elle ne désire pas entrer dans un débat de pourcentages, d'autant plus que cette situation n'est proposée que pour 3 ans. Par contre, la paroisse a des réserves en ce qui concerne l'attribution de postes entiers en 2016, mais là, il y aura le temps d'y revenir.

La paroisse va donc proposer un amendement concernant l'abandon des structures de lieux de vie car elle ne comprend pas comment on peut abandonner cette structure, d'autant que c'est en contradiction avec l'article 54 de la Constitution. Est-ce qu'il faudra se relancer dans un débat de changement de constitution?

M. **Johann Robert**, paroisse de l'Entre-deux-Lacs, relève l'immense travail effectué dans le cadre de la réflexion sur la vie communautaire. Cette démarche de fond permet de sortir des caricatures de modèles d'organisation et de revenir à des propositions plus réalistes. Les pistes proposées par le groupe de travail concernant la vie communautaire sont intéressantes. La paroisse les partage dans les principes (renforcement de la dimension paroissiale, rassemblement des cultes, collaboration avec d'autres paroisses), mais elle considère qu'il est paradoxal de vouloir renforcer la dimension paroissiale en confiant aux conseils paroissiaux la responsabilité des activités paroissiales et locales alors que c'est déjà réglementairement le cas. M. Johann Robert considère que les paroisses ne peuvent pas viser 10 à 12 cultes dominicaux dans le canton, alors que l'organisation des cultes est dans l'attribution de chaque conseil paroissial. Il trouve aussi paradoxal que pour chaque conseil paroissial soit décrit de manière participative, avec un processus par lequel il s'engage à développer une vie communautaire riche et variée dans le respect des sensibilités, alors que l'on ferme déjà une porte en voulant supprimer les lieux de vie. Dans les solutions proposées par de le Conseil synodal, et c'est peut-être déjà une réponse au pasteur Gabriel Bader, la paroisse s'oppose à l'idée de changement réglementaire visant à supprimer la structure en lieux de vie. Pourquoi forcer les conseils paroissiaux à alléger des structures en modifiant le règlement général, alors qu'ils ont déjà cette possibilité puisque l'institution d'un conseil de communauté locale est de sa compétence (art. 134). La paroisse de l'Entre-2-Lacs a fait le choix, lors de la réforme d'EREN 2003, de maintenir des structures en lieux de vie forts. Ce choix s'est fait dans le but de ne pas casser la vie communautaire existante et de donner le temps aux paroissiens de s'appropriier la nouvelle organisation paroissiale. En 10 ans, un beau chemin a été parcouru: le nombre de lieux de vie passant de 5 à 3, dont 2 sont actuellement en cours de rapprochement. Même si le chemin semble être compliqué, la vie communautaire s'est densifiée et se densifie encore comme le

souhaite le Conseil synodal sans que la paroisse y soit réglementairement obligée. Bien qu'elle soit effectivement complexe, la structure paroissiale avec des conseil de communauté locale permet de déléguer, conformément au règlement général, une par des responsabilités d'organisation pratique (organisation des cultes, organisation des activités locales, gestion des bâtiments paroissiaux, etc). Les conseils de communautés locales déchargent le conseil paroissial d'un certain nombre de tâches et d'activités. Alors que nous réfléchissons au bénévolat dans nos paroisses, cette structure est pour le conseil paroissial, une réponse qui permet de maintenir et de soutenir le réseau des bénévoles par un contact privilégié au niveau local. Pourquoi contraindre formellement à abandonner la structure en lieux de vie, supprimer les conseils de communauté locale et mettre en place une structure par groupes de travail? Nos conseils de lieux de vie sont déjà des groupes de travail. Il ne faut pas se leurrer sur les forces de travail des conseils paroissiaux, elles ont des limites. La coordination de groupes de travail pour des projets locaux est aussi complexe qu'un travail avec des conseil de communautés locales. Il se fait le relais d'un certain nombre de paroissiens et de conseillers qui sont fatigués de vivre depuis 10 ans dans ce contexte de restructurations, de restrictions, de diminutions, d'abandons, de suppressions. Comment dès lors expliquer aux conseillers de lieux de vie qui ont supporté avec plus ou moins de courage ces moments, que leur service sera abandonné au profit d'une structure par groupe de travail? Comment motiver ou encourager ces bénévoles? La paroisse compte 28 conseillers de lieu de vie: comment les encourager à poursuivre leur participation à une structure à nouveau différente? Quelle énergie faudra-t-il encore déployer pour mettre en place une nouvelle organisation structurelle, bien souvent au détriment d'autres projets? Au niveau du tableau des postes, le conseil paroissial de l'Entre-2-Lacs considère que le rapport n'est pas abouti sur les éléments liés à la proposition de tableau de postes. Il constate que les critères de calcul pour la répartition des postes paroissiaux ont été modifiés par rapport au tableau 2011, le Conseil synodal renonce au critère lié au nombre d'enfants en catéchèse par souci d'objectivité. Est-ce si difficile de fixer des consignes en la matière? Il rappelle une résolution acceptée en juin 2010 qui demandait d'organiser une large consultation des paroisses pour établir un critère définitif de calcul pour la période à partir de juillet 2012. La large consultation a eu lieu mais elle ne portait pas sur les critères de répartition des postes paroissiaux. Que devons-nous en conclure? Le débat sur les clés de calcul doit-il être repris là où il a été laissé en 2010? Le manque de transparence et d'argumentation quant au choix de ses critères invite les députés à s'interroger sur la résolution présentée. De même, l'argument pour l'arrondissement des quotas de postes qui vise à encourager la collaboration entre les paroisses semble un peu court et fort discutable.

Pour terminer, le rapport qui est présenté pose de bonnes questions et propose des pistes intéressantes, les députés de l'Entre-2-Lacs entreront en matière pour ce rapport mais présenteront des amendements ou refuseront certaines résolutions. En son nom, au sujet de la diminution des postes, il ajoute que l'argumentation du Conseil synodal sur lequel s'appuient les diminutions de postes repose sur deux éléments: la pénurie pastorale annoncée et les perspectives financières. Les comptes 2012 sont bien meilleurs que le budget, tant mieux, ce scénario s'est répété en 2008, en 2009, en 2010, en 2011, les pertes prévues dans les budgets de 2008 à 2012 se montaient, au total à plus de 2'250'000 francs alors que les comptes effectifs ont enregistré une perte totale d'un peu plus de 120'000 francs sur 5 ans. Une différence moyenne de 425'000 francs par an entre le prévu et l'effectif. Maintenant, la planification financière jusqu'en 2016 prévoit des déficits entre 300'000 et 450'000 francs par an. Va-t-on vivre à nouveau le scénario 2008 à 2012 ? En tant qu'économiste d'entreprise, M. Johann Robert considère cette planification trop prudente: la crise financière est passée. Il conteste que l'on doive maintenant diminuer les postes en raison de ces planifications financières. Si dans 4 ans, le Synode constate que les comptes ont été meilleurs que le budget de plusieurs centaines de milliers de francs par an, comme cela a été le cas entre 2008 et 2012, il serait trop tard pour retrouver les postes supprimés aujourd'hui. La tâche du Synode est

maintenant de conserver non seulement les postes mais aussi les permanents qui occupent ces fonctions. Le premier moyen, que ne coûte rien de plus qu'actuellement, est de changer le discours, de communiquer de manière positive. Comment encourager les employés à rester lorsqu'on parle de réduction de postes, maintenant, dans 3 ans? Il faut changer la communication et être positif. Il faut se battre pour maintenir des conditions de travail tenables plutôt que de s'adapter à une pénurie et inviter ses collaborateurs à supporter avec fatalisme. Les entreprises vivent aussi des pénuries, par exemple, en ce qui le concerne, d'ingénieurs, de mécaniciens de train, pour autant, est-ce que les prestations de transport sont diminuées? Les horaires des transports publics sont-ils diminués? Non, l'attente de la population en matière de mobilité est forte, il ne peut s'y soustraire. Pour l'Eglise aussi, la moisson est abondante et il y a déjà peu d'ouvriers.

Mme **Dominique Jan Chabloz**, paroisse de Val-de-Travers. Le Conseil paroissial de Val-de-Travers souhaite tout d'abord exprimer son soutien global au rapport présenté. L'encouragement à tendre vers une communauté paroissiale correspond à ce qui est en route dans leur paroisse. Une dynamique communautaire s'est mise en place au Val-de-Travers. Elle a déjà conduit à une concentration des cultes et a condensé les activités sur le plan de la paroisse. Tout cela n'empêche pas que des activités locales demeurent. Elle constate que des liens se sont tissés entre les paroissiens des différents villages qui ont du plaisir à se rendre aux activités des autres villages. Beaucoup de personnes ressentent la grande paroisse comme un gain au niveau communautaire. Même si une concentration plus forte des cultes pourrait poser des questions à la paroisse du Val-de-Travers, ils comprennent le rapport comme allant dans la bonne direction. Elle imagine que des solutions différenciées seront à réfléchir selon les paroisses et notamment dans le domaine de la concentration des cultes. Elle se réjouit également de l'abandon de l'idée des postes inter-paroissiaux au profit d'un encouragement à développer des synergies entre paroisses. Quelques expériences profitables ont déjà eu lieu dans ce domaine, leur groupe d'études bibliques a animé un culte dans leur paroisse et l'a proposé à d'autres paroisses, ce qui a créé des échanges intéressants. Elle soutiendra l'entrée en matière de ce rapport et présentera plus tard des amendements aux résolutions 2 et 3.

Mme **Jacqueline Lavoyer Bünzli**, paroisse du Joran, se joint à la reconnaissance déjà exprimé par d'autres aux différentes instances qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, pour l'important travail réalisé. Elle relève le soin avec lequel a été mené le processus participatif par le Conseil synodal ainsi que l'excellente analyse dans laquelle il a abouti. Tout ce travail, il convient de le rappeler, fait suite à la décision du Synode de juin 2010 d'organiser une large consultation des paroisses pour établir un critère définitif de calcul. Bien que dans la préparation, la paroisse soit restée sur certaines divergences autour des résolutions 1 à 3, la paroisse partage la visée globale du rapport: d'intensifier la vie communautaire paroissiale et de promouvoir les collaborations inter-paroissiales. Elle veut contribuer au débat, faire avancer ce dossier, c'est pourquoi sa députation votera en bloc l'entrée en matière.

Le **pasteur Gabriel Bader**, pour le Conseil synodal, remercie de l'accueil positif global. Il désire resituer la discussion. Il comprend l'inquiétude pour une autorité qui pourrait préconiser une vision uniforme. Il espère que le processus mis en place pour établir ce rapport pourra convaincre le Synode que c'est dans cet état d'esprit que ce travail pourra continuer. Il est convaincu, et M. Robert y fait allusion, que beaucoup de choses dans ce rapport appartiennent aux paroisses. Il n'y aura aucune possibilité pour dire maintenant aux paroisses de faire comme cela. D'où l'importance du rôle du Conseil synodal et du Synode de prendre une décision ensemble sur un processus, une réflexion, pour que, ensuite, les paroisses puissent faire leur propre projet en tenant compte de leur spécificité. Il veut aussi dire de ne pas confondre une vision qu'on peut avoir ensemble de ce qui serait intéressant pour notre Eglise, par exemple: 10 à 15 cultes permettraient d'avoir une bonne visibilité communautaire et la réalité. C'était une vision,

mais il n'a jamais décidé de l'imposer, parce que, précisément, il appartient aux paroisses de voir ce qui est le meilleur pour elles. Mais c'est ce que propose le Conseil synodal pour aller dans le sens du renforcement de la vie communautaire dans les paroisses.

Dans ce rapport, il faut aussi entendre ce que les paroissiens disent. Ce qui est dit dans ce rapport, qui est le résultat de ce que le groupe de travail a préparé, vient d'une large consultation. Il veut bien qu'un certain nombre d'aspects concernant nos idéologies s'expriment, mais il faut aussi se mettre à l'écoute des paroissiens. Les paroissiens, dans une période où les forces de travail vont diminuer, veulent favoriser des regroupements, dans la paroisse et entre paroisses. Ce sont des choses ressorties très fortement du sondage.

Concernant les lieux de vie, il est très content d'entendre tout cela, car cela fera partie des nombreuses discussions qui devront avoir lieu dans les paroisses. Oui, il y a des choses qui sont dans la Constitution et le règlement, oui, il appartient à l'Eglise de s'interroger pour savoir ce qui doit être remis en question dans le Règlement. Il est un tout petit peu étonné en entendant M. Robert sur un point: la peur de fatiguer les paroissiens qui sont dans des CCL en créant des groupes de travail. Non, les CCL ne fonctionnent pas tous comme des groupes de travail et c'est un des problèmes que l'EREN a: quand un CCL, par exemple, écrit au conseil paroissial pour contester une décision, on est dans un rapport qui est complètement biaisé par rapport à ce qui a été prévu dans le règlement. Quand un CCL écrit, en son nom, aux autorités cantonales, mais sans passer par le conseil paroissial, on n'est véritablement plus dans un groupe de travail. Oui, il y a des problèmes avec cette structure qui est devenue trop lourde et qui met les gens dans des situations et des rôles qui ne sont pas tout-à-fait ceux qui étaient prévus. Là où il est étonné, c'est que, sous prétexte que les gens sont fatigués, on veut garder des structures dont le Conseil synodal dit qu'elles sont trop compliquées. Le Conseil synodal pense qu'il faut simplifier les structures, évidemment, dans cette simplification, il faut accompagner les paroissiens, mais il ne croit pas que cela fatiguera davantage les paroissiens en simplifiant les structures qu'en les maintenant trop lourdes.

Le tableau des postes: oui le critère concernant les enfants n'est pas difficile à établir: il est impossible à établir parce que, là aussi, il y a des diversités paroissiales qui font que la manière dont les enfants sont invités et comptés ne joue pas. Il était donc plus sage de renoncer à ces critères. M. Robert a un peu raison quand il dit que la consultation n'a pas porté sur ce point. En même temps, c'est bien tout le sujet qui a été porté au travers des différents éléments qui ont été communiqués dans cette consultation. Les éléments permettent objectivement de choisir ces critères.

Concernant les comptes et les budgets: oui, l'EREN continuera d'avoir des comptes plus favorables que le budget pour la bonne raison que le budget est présenté avec les postes remplis et ils continueront de l'être, à moins que le Synode n'en décide autrement, alors que, pour toute sorte de raisons, ils ne sont pas tous occupés à plein temps partout. Dans l'analyse de la suite, il est d'accord que l'analyse financière est prudente, mais il ne faut pas non plus oublier un certain nombre d'éléments d'analyse sur le contexte et l'environnement actuels. Il ne s'agit pas seulement d'une question de crise économique, mais il s'agit du rapport des paroissiens avec la contribution ecclésiastique. Il l'a déjà dit à plusieurs reprises: si l'EREN ne bouge pas dans sa manière d'aller chercher les dons des paroissiens, la contribution ecclésiastique va s'écrouler dans les années à venir. Elle n'a pas baissé autant qu'on l'a dit dans les 20 dernières années, en fait, elle a très peu fléchi, mais elle va s'écrouler pour la raison suivante: alors qu'autrefois, les contributeurs, dans une situation économique confortable, payaient par solidarité avec ceux qui avaient de la peine, aujourd'hui, beaucoup ne veulent plus être solidaires pour des voisins qui ont les mêmes moyens qu'eux. Il faudra diversifier la manière d'aller chercher des dons pour tenir compte aussi de publics cibles assez différents. L'étude qui est menée va aussi aider à faire cela. Certains paroissiens continueront de soutenir de cette façon, mais d'autres préféreront soutenir

des projets, s'abonner ou encore bien d'autres manières. Quels que soient les pistes choisies, il y aura un à-coup relativement conséquent dans les prochaines années. C'est la raison pour laquelle le Conseil synodal est prudent sur une vision à 4 ans.

M. **Claude Waelti**, paroisse de la Chaux-de-Fonds, partage le post-scriptum qu'il avait fait pour les comptes. Il est au Synode depuis 2007, il a donc les comptes depuis 2006 et a fait une analyse depuis 2006 à 2012. Il signale quelques chiffres qui lui paraissent intéressants. Il a additionné tous les fonds propres et les provisions pour arriver à un total. Après les comptes 2006, l'EREN avait 3'529'000, en 2012 elle en a 12'968'000, c'est formidable, il y a une immense progression de 9'439'000, exceptionnel, nous avons par bonheur le temps de voir les choses.

Mais d'où vient cette progression? Il ne faut pas oublier que, durant cette même période, il y a eu des ventes d'immeubles, une réalisation d'actifs pour un total de 7'845'000, donc la progression est déjà en partie expliquée. Dans la même période, il y a eu des dons et legs pour 3'146'000. En additionnant ces deux éléments assez exceptionnels, on arrive à un total de 10'991'000 de ventes d'immeubles, dons et legs. Cela signifie que la progression de 9,5 millions est en fait une perte de 1 million. Croire que nous sommes dans une situation confortable n'est pas vrai. Sur la même période, il a encore analysé la contribution ecclésiastique: en 2006 elle était de 7'443'000, en 2012, elle a été de 6'092'000, une baisse de 1'350'000, soit 18%. Arriver à équilibrer les comptes avec une baisse de 1'350'000, c'est là que réside l'exploit du Conseil synodal et de l'équipe de l'administration. Il s'est demandé si la même proportion de diminution de la contribution ecclésiastique continuait, notre budget, dans 7 ans, serait de 5 million. L'EREN n'est pas sous pression, elle a de bonnes réserves, mais il partage le point de vue du pasteur Gabriel Bader qui dit que l'historique de ces dernières années montre qu'il y aura une baisse de la contribution ecclésiastique qui sera de 1 million en moins dans 7 ans. .

M. **François Aubert**, paroisse des Hautes-Joux, tenait à préciser que les considérations qu'il a faites sont basées sur la réalité de sa paroisse et non sur une idéologie. Il demande à nouveau des précisions quant à la question de la Constitution avec le projet d'abandon des structures de lieux de vie.

Le **pasteur Gabriel Bader**, pour le Conseil synodal, trouve cette question plutôt délicate. Si on se réfère à l'art., toutes les paroisses seraient obligées d'avoir des lieux de vie. Il pense très clairement que c'était une erreur d'avoir mis cela dans la Constitution. Ce n'est pas adéquat d'y mettre comment les paroisses doivent s'organiser, mais on peut le comprendre, car il devait y avoir adaptation à l'époque. Que le Synode adopte ou pas, dans la révision de la Constitution, il faudra mettre uniquement ce qui est constitutionnel. Cela sera peut-être l'occasion de procéder à un changement.

Le **président** procède au vote et l'**entrée en matière est largement acceptée**; le **président** ouvre la discussion de détail.

#### **Résolution 1:**

Le **pasteur Raoul Pagnamenta**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, dit que la paroisse ne va pas proposer d'amendement puisqu'elle va refuser cette résolution, parce que les critères pour l'attribution des postes semblent être des critères classiques en contradiction avec une Eglise qui a envie d'innover, de toucher les générations futures: ils sont basés sur le nombre de paroissiens et d'actes ecclésiastiques, comme si l'Eglise aujourd'hui ne faisait que des visites et des enterrements. Il trouve dommage que dans les critères, la jeunesse ou la créativité d'une paroisse ne soient pas pris en compte. Il regrette, les députés l'auront compris, cette décision du 9 juin 2010, qui voulait une consultation pour établir des critères plus innovateurs et plus



cohérents avec la politique d'Eglise. Il semblerait opportun que la question de la consultation avec les paroisses concernant les critères demandée en juin 2010 soit ré-ouverte.

Le **pasteur Patrick Schlüter**, paroisse du Val-de-Travers, en son nom, mais il pense que cela rejoint la réflexion de son Conseil paroissial, estime que la question des critères est une question qui doit être traitée le plus objectivement possible afin d'avoir une équité. Il lui semble que le nombre de paroissiens et d'actes ecclésiastiques sont des critères clairs qui sont beaucoup moins sujets à interprétation que la question des jeunes, même s'il comprend la volonté de dynamiser et d'avoir des projets, de la créativité dans le domaine de la jeunesse et dans d'autres domaines, il lui semble qu'elle ne doit pas s'exprimer ici, dans le calcul des postes. Il ne peut que souscrire que ce dit le Conseil synodal.

**Vote résolution 1:** 37 oui, 6 non, 0 abstentions. **La résolution 1 est acceptée.**

#### **Résolution 2:**

**Le président** précise qu'il y a deux amendements. Il rappelle la procédure.

#### **Amendement du la paroisse de Val-de-Travers**

Mme **Dominique Jan Chabloz**, paroisse du Val-de-Travers explique que le Conseil de paroisse comprend la volonté de stimuler les collaborations entre les paroisses. Néanmoins, il n'est pas convaincu par la solution proposée d'arrondir les postes à la demi-unité et, plus tard, au poste entier. Après en avoir débattu, le Conseil paroissial préférerait conserver la solution actuelle d'un arrondi au quart de poste. Cette solution semble plus équitable, ce qui peut favoriser une dynamique de collaboration volontaire entre les paroisses plutôt qu'une collaboration un peu forcée. Compte-tenu des temps partiels, un arrondi au quart de poste ne paraît pas poser plus problèmes de morcellement des postes qu'un arrondi au demi-poste ou au poste entier. Le tableau ne change pas: le total des postes paroissiaux reste à 31,5. Il présente à ses yeux l'avantage qu'aucune paroisse n'augmente son total de poste par rapport à la situation actuelle, en effet, il paraît un peu difficile à gérer que certaines paroisses augmentent le total de postes en 2013 et pour le diminuer en 2016. La solution proposée change moins le tableau des postes par rapport à la situation actuelle.

#### **Amendement de la paroisse de l'Entre-2-Lacs.**

Le **pasteur Raoul Pagnamenta**, pour la paroisse de l'Entre-2-Lacs, dit que le Conseil paroissial propose de calculer les postes à la décimale. La diminution de postes est plus harmonieuse entre les paroisses. L'arrondi au demi-poste accentue l'effet du résultat du calcul de la clé. Certaines paroisses, comme le Joran et l'Entre-2-Lacs, perdent une proportion de poste plus importante alors que dans d'autres paroisses, la diminution est minime. Dans certaines paroisses, il y a même une augmentation. Lorsqu'on dit que c'est pour inciter à la collaboration, il pense que la collaboration entre paroisses est inévitable, mais il ne pense pas qu'elle puisse être forcée ni construite sur un sentiment d'injustice. L'arrondi à la décimale n'a pas d'influence sur la diminution globale des postes.

M. **Vincent Schneider**, paroisse de La Chaux-de-Fonds, explique que la paroisse de la Chaux-de-Fonds avait perdu un grand nombre de postes par rapport au tableau précédant. Il n'avait pas trouvé ça tellement idéal. Dans le tableau proposé, on voit La Chaux-de-Fonds qui gagne  $\frac{1}{4}$  de poste et qui perd, une année plus tard, 1 poste. Il ne comprend pas vraiment cette progression; c'est pour cela qu'il est d'accord avec l'amendement du Val-de-Travers.

Le **pasteur Gabriel Bader** explique qu'il y a un problème de forme sur l'amendement de Val-de-Travers, parce que cet amendement propose ce qui existe maintenant.

Concernant l'amendement de l'Entre-2-Lacs, il s'étonne, de la part d'une paroisse qui vient de dire que le Conseil synodal n'était pas assez novateur, de proposer une solution qui est encore plus conservatrice que la situation actuelle, puisqu'on revient encore en arrière. C'est évident que plus on va aller dans le détail après la virgule, plus on va aplanir des différences avec les nouveaux tableaux de postes. Mais précisément, le langage utilisé par le pasteur Pagnamenta sur l'équité est celui dont le Conseil synodal aimerait inviter le Synode à sortir. S'agit-il vraiment que chaque paroisse ait droit à son 0,1 poste pour qu'on puisse travailler en Eglise ou s'agit-il de travailler avec un peu de recul en disant qu'avec tout ça, il y a de quoi faire dans cette Eglise à accomplir notre mission en collaborant avec les paroisses voisines ?

Le **pasteur Patrick Schlüter**, paroisse de Val-de-Travers, reconnaît que, formellement, le pasteur Gabriel Bader a raison. La paroisse du Val-de-Travers s'était posé la question de déposer un amendement ou combattre la résolution et il leur avait semblé plus clair de décider d'un amendement afin que les enjeux ressortent de manière positive en disant: "Le Synode décide" plutôt que de combattre la résolution.

Amendement Entre-2-Lacs: 6 voix; amendement Val-de-Travers: 26 voix. **L'amendement de la paroisse du Val-de-Travers est accepté.**

**Amendement Val-de-Travers: 17 voix; résolution 2: 23 voix. La résolution 2 est acceptée** (26 oui, 10 non, 2 abstentions)

### **Résolution 3**

L'amendement proposé par le Val-de-Travers est retirée, au vu de ce qui précède.

Le **pasteur Gabriel Bader**, pour le Conseil synodal, précise la limite de la paroisse de Val-de-Ruz: il s'agit de la commune de Valangin et de la commune Val-de-Ruz, pour la suite, c'est identique.

**Comme la résolution n'est pas combattue, elle est acceptée.**

### **Résolution 4**

M. **François Aubert**, paroisse des Hautes-Joux, répète que les lieux de vie sont importants et qu'on ne peut pas les enlever sans autre. A terme, ils disparaîtront peut-être, mais d'eux-mêmes., lorsqu'ils n'auront plus leur raison d'être. Comme, la résolution de Neuchâtel va dans le même sens que la leur, il retire l'amendement des Hautes-Joux au bénéfice de celle de Neuchâtel.

La paroisse du Joran retire également son amendement au profit de celui de Neuchâtel.

**Le pasteur Gabriel Bader**, au nom du Conseil synodal, fait sien l'amendement de la paroisse de Neuchâtel. L'amendement de Neuchâtel devient donc la résolution 4.

Le **pasteur Jean-Philippe Calame**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, dit qu'il paraît important, voire élégant au conseil paroissial, de ne pas imposer un échéancier pour le nouveau Conseil synodal. Le nouveau Conseil synodal, qui commence le 1<sup>er</sup> septembre, aura pour priorité de faire connaissance et hiérarchiser les dossiers. C'est pourquoi il lui paraît juste un peu excessif d'imaginer que, dès septembre, ce travail de soutien commence. Il propose de supprimer "dès l'automne 2013". Cette modification est la seule au vu des décisions précédentes.

Mme **Jacqueline Lavoyer Bünzli**, paroisse du Joran, dit qu'elle est surprise d'entendre, après ce qui s'est dit au moment des élections, ce matin, de la volonté de collaborer plus étroitement entre Conseil synodal et paroisses, qu'on en veuille pas commencer tout de suite cet automne. Elle trouve que préparer des projets de vie communautaires, c'est justement un dossier commun très intéressant. Elle est très favorable à ce qu'on garde "automne 2013" comme point de démarrage, d'autant plus que dans l'amendement de la résolution suivante, la paroisse du Joran s'est mise d'accord avec la paroisse de l'Entre-2-Lacs pour proposer un délai plus confortable pour faire le processus.

Le **pasteur Gabriel Bader**, pour le Conseil synodal, dit que c'est normal que le Synode donne des délais au Conseil synodal. Cela donne une bonne vision de quand les choses seront faites. C'est donc important de continuer à le faire. Il ne comprend pas très bien l'argument qui dit que le Conseil synodal ne pourrait pas faire cela dès cet automne. Les paroisses vont commencer à faire ce travail et il faut que le Conseil synodal soit très présent dans ce travail dès le début. Il se réunit la semaine prochaine et va établir un premier petit plan d'action dans lequel il y aura une échéance en septembre. En septembre, le plan d'action sera beaucoup plus précis. Il est étonné d'entendre que c'est important d'être près des paroisses et que, sur ce dossier, le Conseil synodal aurait de la peine à démarrer. Il recommande de refuser cet amendement.

**Le président** oppose l'amendement à la résolution.

**Amendement de l'Entre-2-Lacs:** 6 oui

**Résolution du Conseil synodal:** écrasante majorité

**Amendement de la paroisse de la Côte:**

Le **pasteur Daniel Mabongo**, paroisse de la Côte, dit que le Conseil paroissial avait envie d'ajouter "accompagner" après "appuyer". Mais il annonce que la paroisse de la Côte retire son amendement.

**Le président** soumet au vote la **résolution 4; elle est acceptée à l'unanimité.**

**Résolution 5:**

L'Entre-2-lacs retire son amendement au profit de celui du Joran.

**Amendement du Joran**

Mme **Jacqueline Lavoyer Bünzli**, paroisse du Joran, explique le Conseil paroissial est d'avis que, compte-tenu des changements qui vont intervenir au Conseil synodal, du temps nécessaire aux paroisses pour définir le projet communautaire et des inévitables ajustements qu'il faudrait y apporter, le délai de juin 2014 n'est pas réaliste. Absorber les premières diminutions de postes tout en boostant la vie communautaire et en tirer les règles pour le tableau 2016 est un

processus trop important pour être bâclé. C'est pourquoi il propose d'amender la résolution 5 en donnant à toutes ces instances impliquées un délai de 6 mois supplémentaire.

Le **président procède au vote.**

**Amendement du Joran (33 voix)**

**Résolution (5)**

**L'amendement est accepté et devient la résolution 5.**

Le **président** soumet au vote la **résolution amendée; elle est acceptée à la majorité (1 abstention).**

Vote d'ensemble: le **rapport est accepté à une grande majorité (1 abstention).**

Le **président** donne l'information que l'Assemblée générale de l'Eglise a accepté la modification de tous les articles: 22, 25, 29, 33 et 54. Une majorité des paroisses se sont montrées favorables.

## **7. Rapport n° 2 du Conseil synodal concernant son organisation**

**Rapporteur : Mme Claire-Lise Mayor-Aubert:** son intervention est reproduite ci-dessous:

*Vous devriez accepter ce rapport comme une lettre à la poste puisqu'il émane de vos rangs. Il est différent de ce que le Conseil synodal vous proposait en décembre 2012, nous aurions souhaité un Conseil à 5 et vous en avez souhaité un à 7. Alors vous n'avez plus qu'à ratifier ce que vous souhaitiez l'an dernier. Je rappelle juste votre idée, pour ceux qui n'étaient pas là, mais il y a peu de personnes dans cette situation. L'idée générale était qu'il y ait 4 laïcs et 3 pasteurs alors que le Conseil synodal aurait souhaité que l'on mette l'accent plutôt sur des compétences plutôt que sur des qualifications de type professionnelles ou laïques. Vous avez choisi cette deuxième solution, il ne vous reste qu'à la ratifier aujourd'hui. S'agissant des coûts, vous voyez dans le rapport qu'il n'y aura guère de différence puisqu'il y aura une réduction à 20% de l'indemnité pour chacun des conseillers et pour la mise en œuvre. Il faut encore que l'Assemblée générale de l'Eglise qui devrait en principe se réunir à l'issue d'un culte le 22 septembre 2013, ratifie cette proposition pour qu'elle entre en vigueur. L'article 32 de la Constitution doit être modifié comme en p.25 du fascicule, c'est ce qui explique que nous sommes en deuxième lecture: Le Conseil synodal est désormais composé de 7 membres, 3 pasteurs et 4 laïcs nommés pour 4 ans.*

Le **président** ouvre la discussion d'entrée en matière. La parole n'est pas demandée; **l'entrée en matière est acceptée**

Le **président** met au vote **résolution 1**: elle n'est pas combattue **et donc est acceptée**

### **Résolution 2**

Le **pasteur Phil Baker**, paroisse de Val-de-Ruz, dit qu'il est devenu l'habitude depuis 2 ou 3 assemblées de l'Eglise que le Conseil synodal prépare un argumentaire pour que, dans les paroisses, on puisse mieux expliquer les enjeux aux paroissiens. Sachant que le Conseil synodal, dans sa configuration qui prend fin lors de ce Synode et qui était favorable à une autre

position, il demande si l'argumentaire sera fait avec un tout petit peu plus d'enthousiasme que Mme Mayor-Aubert a eu lors de sa présentation.

Mme **Claire-Lise Mayor-Aubert**, pour le Conseil synodal, précise 3 choses sur cette question:

L'argumentaire ne dépend pas de l'enthousiasme du Conseil synodal, mais du degré d'objectivité qu'il peut avoir et elle espère que le Synode leur fait l'amitié, si ce n'est la confiance, de penser qu'il est capable de présenter ce que le Synode lui a demandé de présenter.

Le Conseil synodal a eu l'occasion d'entendre que l'argumentaire dont il est question, non seulement dans certaines paroisses, on ne savait pas qu'il existait, mais dans d'autres, le sujet a été différemment présenté. Cela lui donne l'occasion de rappeler que, lors de l'assemblée générale de l'Eglise, les présidents sont priés de remettre l'argumentaire, pour que chacun puisse le lire et que, s'il y a lieu de faire des présentations, il serait bien de présenter la position du Conseil synodal telle qu'elle est donnée plutôt de manière objective et impartiale.

Le Conseil synodal ne prend pas fin lors de cette session, mais en septembre: il sera aussi objectif qu'il a pu l'être jusqu'à maintenant.

Le **président** soumet la **résolution 2** au vote; elle **est acceptée à la majorité** (2 abstentions).

Le **président** met au vote **l'ensemble du rapport**; il **est accepté à la majorité** (2 abstentions).

## **8. Rapport n° 3 du Conseil synodal concernant les changements réglementaires permettant de traiter un objet soumis au Synode en deux sessions**

**Rapporteur: Mme Barbara Borer:** son intervention est reproduite ci-dessous:

*Il s'agit aujourd'hui de l'aboutissement d'un long processus qui a vu deux groupes de travail se pencher successivement sur le déroulement des débats en Synode. Le Conseil synodal souhaite remercier les membres de ces groupes pour leur engagement et leur disponibilité, pour s'atteler à une tâche pas toujours facile. En effet, si beaucoup de personnes ici présentes ne peuvent qu'être d'accord avec l'envie de trouver une façon différente de traiter les questions parfois difficiles soumises à la sagacité du Synode, il est nettement plus compliqué d'introduire une nouvelle procédure dont le déroulement reste compréhensible et ne ralentisse pas la prise de décision. Je me suis posé la question en préparant ce rapport si ce que nous considérons parfois comme de la lenteur était en fait de la sagesse et qu'il nous fallait peut-être ce temps pour prendre les bonnes décisions et pouvoir ensuite les mettre en œuvre plus facilement. Nous avons dû constater que cela ne fonctionne malheureusement pas. Le Conseil synodal l'a constaté et il est rejoint dans ce constat, cette analyse, par le deuxième groupe de travail, que même une décision mûrement réfléchie n'est parfois que peu suivie d'effets ou mise en œuvre à contrecœur par les paroisses. Ce manque d'adhésion aux décisions prises par le Synode doit nous interpeler. Les décisions seraient-elles prises de manière à ce que certaines personnes ne se sentent pas entendues, pas comprises et ne puissent ensuite pas défendre cette décision en paroisse. Certaines paroisses ne se sentiraient-elles pas concernées par les décisions? Le processus par adhésion devrait pouvoir répondre à ces questions. Il permettra aux députés de se donner du temps pour la réflexion et de suspendre une discussion lorsque les avis paraissent trop divergents ou que les opinions s'expriment trop abruptement. Ce temps pourra les aider à forger leurs convictions, à la partager avec d'autres personnes dans leur paroisse, par exemple, et à amener ces personnes à se familiariser avec les sujets. Lors d'une session suivante, chaque député qui le souhaite pourra exprimer sa conviction dans un climat de respect et d'écoute. Quelques questions de compréhension pourraient être posées et le débat devrait reprendre dans*

*un climat apaisé, favorisant la prise de décision. Les résolutions sont toujours proposées par le Conseil synodal, nous estimons que c'est son rôle. Les députés au synode restent bien sûr maîtres de la formulation définitive des résolutions, ils ont toute latitude pour amender les résolutions ou en proposer de nouvelles. Le Conseil synodal estime qu'il est peu réaliste d'imaginer que des résolutions puissent être rédigées entièrement en session et par l'ensemble des députés. Il semble au Conseil synodal qu'il en va de la cohérence et du sérieux des débats en Synode. Il est indispensable que les résolutions soient connues à l'avance et qu'elles ne soient pas modifiées entre les deux débats. Il demande d'entrer en matière et d'accepter les 2 résolutions proposées.*

### **Discussion sur l'entrée en matière:**

La **pasteure Delphine Collaud**, paroisse de Neuchâtel, trouve qu'il manquait la possibilité d'un troisième débat. Ils ont été sensibles à la remarque que c'était illusoire, effectivement, d'inventer une résolution sur un bord de table, mais en même temps, les choses devraient pouvoir encore mûrir. Elle aimerait encore un temps intermédiaire durant lequel, après l'exposé des convictions, on puisse à nouveau renvoyer à un nouveau rapport pour permettre encore un temps de gestation, pour arriver à un texte plus consensuel. Sinon, c'est peut-être la qualité des débats qui serait améliorée, mais il manquerait ce temps de reformulation plus consensuel.

Mme **Barbara Borer**, pour le Conseil synodal, précise que c'est impossible d'introduire une autre étape après l'exposé des convictions pour garder une certaine cohérence des débats, pour que les sujets puissent, une fois, quand même arriver à une fin. Il y a bien sûr la possibilité de demander une suspension de séance. C'est tout-à-fait imaginable que, si certains députés, après l'exposé des convictions, se sentent ébranlés ou ont envie de discuter entre eux, il est toujours possible de demander une suspension de séance: les députés sont maîtres de l'ordre du jour.

Le **président** soumet au vote **l'entrée en matière**; elle **acceptée à la majorité**.

### **Amendement de la paroisse du Joran:**

Le **pasteur Yves Bourquin**, paroisse du Joran, dit que pour faire simple, le Conseil paroissial du Joran a considéré qu'il manque une simple flèche sur le schéma visuel p. 28 du fascicule. Une simple flèche qui change tout entre la case "Procédure par adhésion" à la case "Renvoi + nouveau rapport". La paroisse du Joran est emballée par la clarté que prennent les art. 74 et 75 touchant aux procédures sur le débat de l'entrée en matière et du renvoi. Elle est aussi très heureuse de voir enfin l'aboutissement de cette procédure alternative, plus consensuelle, par adhésion.

Néanmoins, il trouve dommage de renoncer purement et simplement à l'alinéa b de la résolution 162u qui propose la rédaction d'un texte consensuel. Il est bien sûr illusoire et même inimaginable que les députés d'un Synode tout entier retournent leurs tables et se mettent à rédiger, en Synode, des résolutions consensuelles, suite à un débat. Mais si la forme semble impossible, le fond de la résolution pourrait bien être à notre portée. Imaginons un cas de figure: un cas divise le Synode, qui décide d'entrer en matière sur cette question et demande la procédure par adhésion. Nécessairement, le point est reporté au Synode suivant. Dans l'intervalle, entre les 2 sessions, c'est là que vont se jouer bien des choses: débats dans les paroisses, soirées d'écoute des membres, envoi de déclarations brèves de députés au président du Synode ou à son bureau. Après ce branlebas de combat, le Synode serait contraint, nécessairement de reprendre le même rapport initial, là où il l'a laissé. C'est bien ce qui est dit dans ce rapport, ou plutôt ce qui n'est pas dit. Avec la procédure par adhésion telle que présentée dans le rapport, il est impossible de proposer une nouvelle mouture d'un rapport

litigieux et ses résolutions et demander au Conseil synodal ou à une commission une nouvelle proposition qui tiendrait compte des remarques et échanges qu'est censé offrir la procédure par adhésion. Il semble que, pour que cette procédure soit vraiment efficace et novatrice, il faut, qu'à son terme, le Synode ait la possibilité du renvoi au Conseil synodal ou à une commission qui rédige un nouveau rapport prenant en compte ce qui a été dit. Dans notre exemple, la deuxième session arrive, le débat dans les paroisses a eu lieu, les députés peuvent lire leurs déclarations préparées, l'échange non décisionnel peut avoir lieu. Et alors, que faire? Deux possibilités: à la suite du processus, le Synode décide qu'il est au clair, il est alors possible de procéder comme d'habitude. Mais si le Synode considère que le processus a aussi porté ses fruits au niveau du contenu, mais peine à formuler une résolution claire au niveau de la forme et de la rédaction, il faudrait donc qu'il puisse renvoyer le rapport au Conseil synodal ou à une commission chargée de re-rédiger les résolutions. Si le Synode n'est satisfait de rien, et qu'à la suite de ce processus par adhésion, il veut rayer totalement le rapport, il est toujours possible de refuser le vote d'ensemble. L'enjeu de cette flèche ne ferme aucune porte procédurale pour le Synode ou positivement les laisse toutes ouvertes. Certains diront: "Rendez-vous compte que vous ouvrez cette porte et que certains débats risquent de s'étendre sur 3 sessions synodales et même plus! Et qui dit que, si après avoir renvoyé le rapport à une commission, après qu'il ait été passé au crible du processus par adhésion que le nouveau rapport soit refusé". Je répondrai que, à mon avis, c'est déjà possible, actuellement de le faire. C'est donc une question de bon sens. Le risque est faible que le Synode utilise ce procédé à mauvais escient. Le Synode est un collège et les députés peuvent se corriger mutuellement lorsqu'ils sont sur une voie sans issue. Mais il serait dommage de se priver d'un outil sous prétexte des dangers pervers qu'il peut produire, sans cela, il est certain que plus personne n'achèterait ni marteau ni hache ni tronçonneuse. Les autres changements sont de l'ordre du toilettage.

Le **président** ouvre la discussion.

Mme **Christine Hahn**, paroisse de Neuchâtel, annonce que la paroisse va se rallier à l'amendement de la paroisse du Joran.

Le **pasteur Jean-Philippe Calame**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, comme il a eu le privilège de participer dès le début à tous ces travaux, il pense que si le Synode souhaite honorer l'esprit et la visée du travail effectué, il acceptera la proposition du Joran. Si le Synode n'a pas peur de fruits pervers très hypothétiques, il va en revanche gagner des fruits positifs, il en est convaincu.

Le **pasteur Patrick Schlütter**, paroisse de Val-de-Travers, veut juste poser une question à la paroisse du Joran: quelle est la raison de proposer de remettre les interventions 10 jours avant la session du Synode plutôt qu'en début de session? Il a un tout petit peu peur que le délai de 10 jours ne soit pas praticable en raison des délais de préparation de Synode.

Mme **Myriam Schneeberger**, paroisse de Val-de-Travers, en son nom, soutient l'amendement du Joran pour quelque chose que, philosophiquement, elle trouve très intéressant qui renforce aussi la confiance envers le Conseil synodal. En ajoutant cette flèche, on peut obtenir un texte consensuel, créatif, c'est-à-dire qui peut tenir compte des positions antagonistes qui sont exprimées lors des débats et éviter parfois des ruptures ou d'emmener l'Eglise dans des positions difficiles ou périlleuses. En demandant au Conseil synodal de tenir compte des éléments antagonistes dans un texte, on peut susciter une créativité nouvelle qui peut permettre de concilier des arguments contraires. Elle trouve que cette créativité nécessaire très porteuse et elle est contente qu'elle puisse être maintenue dans un processus par adhésion.

Le **pasteur Yves Bourquin**, répond que l'idée que le bureau reçoive un peu avant les déclarations, est que le Bureau pourrait classer les interventions ou voir si des tendances se rejoignent déjà. Comme il se retrouve dans les 10 jours qui précèdent le Synode, cela pourrait aider à avancer les choses.

Le **diacre Rico Gabathueler**, paroisse de la Chaux-de-fonds, ne comprend pas le texte du début: "procédure par adhésion". La seconde phrase prétend, à son avis, qu'il y déjà un second rapport. Il faut remplacer le mot débat par le mot rapport.

Le **pasteur Yves Bourquin** dit qu'il s'agit d'une erreur. C'est le mauvais mot qui a été tracé.

Mme **Barbara Borer**, pour le Conseil synodal, le Conseil synodal s'oppose fermement à cet amendement. Il est vraiment sceptique sur le déroulement que pourraient avoir ensuite les débats au Synode. Une petite erreur, c'est que nulle part il n'est dit que forcément c'est la session suivante. On pourrait imaginer en continuant le raisonnement du pasteur Bourquin que, finalement, quelques sessions après, on revient, on exprime des convictions sur des choses au sujet des quelle les personnes ne savent plus tellement de quoi il s'agit et, ensuite, on peut reporter et on recommence. Pour le suivi et la cohérence et l'avancement des dossiers, le Conseil synodal ne voit pas comment cela sera possible. Elle l'a dit, c'est le Synode qui est maître de l'ordre du jour, mais cela va devenir extrêmement difficile et devoir refaire un rapport entre deux, cela demande encore une fois, de nommer un groupe de travail. On remet tout le temps l'ouvrage sur le métier comme Pénélope, c'est l'image que cela lui donne.

Le **président Gabriel Bader**, pour le Conseil synodal, dit qu'il y a un autre problème dans cet amendement, c'est que le renvoi n'est pas la même chose que la procédure par adhésion. On renvoie un rapport quand le Synode n'est pas satisfait du rapport présenté, il est jugé incomplet. Mais la démarche par adhésion est demandée lorsque le Synode est pris par les émotions, qu'il demande une démarche un peu particulière. La décision du renvoi ou de la procédure par adhésion se fait après le premier débat, après l'entrée en matière. Et là, le Synode doit faire preuve de discernement et voir si le problème est avec le rapport présenté ou avec la discussion qui soulève des émotions, ce sont deux choses différentes. Si on choisit de continuer avec ça, on peut faire entrer la procédure par adhésion, on discute des convictions, mais il n'est plus question qu'on revienne avec autre chose qui remette en question la nature du rapport présenté par le Conseil synodal. Ce sont deux démarches différentes et le Synode doit faire acte de discernement après le premier débat. Il s'oppose à la tendance du Synode de reporter des décisions fortes qu'il a de la peine à prendre. Mélanger les deux choses, c'est mélanger des pommes et des poires.

Le **pasteur Jean-Philippe Calame**, paroisse de l'Entre-2-Lacs, dit que c'est dommage de massacrer un travail avec de grands enjeux. Il croit que ce qu'a dit le pasteur Yves Bourquin est très clair. Il est important de profiter de ce qui aura été dit lors de l'exposé de convictions posées par les députés après mûre réflexion et consultation de leur paroisse. C'est quelque chose qui n'a jamais été expérimenté encore et qui est offerte comme possibilité féconde au Synode. Il peut se passer deux choses: il ne s'agit pas de renvoyer pour un nouveau rapport, tout reprendre à zéro. Mais imaginons que, sur un sujet qui comporte des résolutions, il y ait l'exposé suivi d'une quinzaine de petites prises de position très claires. A partir de là, il existe deux possibilités: soit le Synode est au clair et cela confirme dans le fait qu'il y aura une adhésion assez générale aux résolutions déjà prévues, soit il est évident qu'une résolution devrait être rédigée différemment, mais qu'il n'est pas possible de la rédiger sur place, tout de suite. Il propose de faire l'acte de foi d'essayer une ou deux fois. Si cela s'avère trop compliqué, il sera toujours temps de faire machine arrière. Mais c'est un enjeu quant à l'esprit même de tout l'effort qui a été fait pour offrir un nouvel outil au Synode.



Le **président procède au vote.**

Amendement (22), résolution (17). **L'amendement est accepté.**

Le **président soumet au vote la résolution 1** (ancien amendement du Joran); elle **est acceptée** (28 oui, 8 non, 4 abstentions)

## **Résolution 2**

**Elle n'est pas combattue, donc acceptée.**

Le **président procède au vote d'ensemble; le rapport est accepté à la majorité** (3 non, 4 abstentions)

**9. Propositions et motions éventuelles: néant**

**Prière finale: Mme Catherine Bossardt**

Le **président** clôt la séance à 17h10.

Neuchâtel, le 29.06.2013

St-Luc, le 6.08.2013

Le procès-verbal a été rédigé par Madame Danièle Rinaldi secrétaire administrative du Synode, et corrigé par le président.

Le président

La secrétaire

Jacques Laurent

Mme Antoinette Hurni

Rappel:

Session du Synode d'août 2013 annulée, date prochaine session: 4 décembre 2013

Cérémonie consécration le 27 octobre 2013 (et non 24 comme annoncé)